

Monchamd

Avertissement :

L'auteur de cette notice, livre bien avant l'heure le résultat de son travail. Cette notice est encore confuse et incomplète il manque de nombreuses notes de renvoi notamment. Mais dans l'incertitude de l'avenir, et à force de repousser la publication, je préfère livrer ce premier jet, pour sauvegarder ce qui a été fait, en attendant de le compléter dès que possible.

Les notes de renvoi ne tenant pas sur cette page, vous les trouverez dans l'onglet Monchand notes.

Famille

SURREL de MONCHAMD

(Velay)

(XVIè - XVIIIè)

Pierre de Surrel

V2 septembre 2010

I Abrégé historique

II Armoiries

- 1) Armes pleines
- 2) Armes brisées
- 3) Pierre tombale dans l'église du Bouchet
- 4) Pierre armoriée dans la façade de la maison Surrel

III Filiation

I Pierre I

II Pierre II

III André

IV Vidal

V Claude

VI Jacques

IV Noblesse

V Terres et seigneuries

VI Maisons et châteaux

- 1) Maison Surrel au Bouchet
- 2) Maison des La Rodde au Bouchet
- 3) Château du Bouchet
- 4) Mouvance du mandement du Bouchet
- 5) Château du Bouchet
- 6) Mouvance du mandement du Bouchet

VII Qui est le sieur du Bouchet dans les mémoires de Jacmon

VIII Généalogie manuscrite de la famille Surrel de Monchamd

IX Sources

X Pièces justificatives

XI Notes de renvoi

I Abrégé historique

La famille Surrel apparait dès 1529, sous François Ier, au lieu dit Le Mont, paroisse de Lafarre, dans la zone limitrophe entre la Haute-Loire et l'Ardèche où aurait habité, selon Albert parrain, I Pierre I, qui fait donation le 27 décembre 1572 à son fils Vidal de Surrel, recteur des écoles au Mont de Lafarre, puis prêtre hebdomadier à Vivier (1583). Vidal est le frère du seigneur du Bouchet 1. Elle continue avec II Pierre II, notaire royal, seigneur et lieutenant au Bouchet, qui se fixe à la fin du XVI^e siècle, à quelques kilomètres de là, au Bouchet St Nicolas, petite ville (aujourd'hui un village) de Haute Loire au sud du Puy en Velay. Il épouse en effet avant 1580 Catherine (de Saint-)AHOND fille d'Antoine AHOND lieutenant du juge royal du Velay. C'est à partir de ce Pierre II, sous le règne de Charles IX, que la filiation est certaine. Elle continue avec III André (av1594 - ap1643), gendarme dans la compagnie de Mr de Seneujols (1594), qui fut convoqué au ban de la noblesse du Puy en 1639 2 sous le nom de Sieur de Surrel du Bouchet. C'est sans doute lui qui commanda une troupe de deux cents hommes d'armes en 1642 levés par ordonnance royale de Louis XIII. L'abbé PORTALIER, curé du Bouchet, dit dans ses notes (1655) que : "1610 - 1642 un Surrel de Monchant vint au Bouchet sous Louis XIII, chargé par Richelieu d'apaiser les troubles qui s'étaient manifestés dans cette partie du Velay " 3 " André épouse avant 1594, Marguerite de LA RODDE de SENEUJOLS, la fille de Pierre de La Rodde, dit le Cadet de Séneujols qui joua un rôle important dans les guerres civiles en Velay et tua notamment en duel, poignard à l'épée, le baron de Saint Vidal, gouverneur du Velay. IV Vidal (vers 1606-1664) sgr de Monchamd, cosgr de la baronnie de St Haond, bailli du Bouchet, rendit hommage à l'évêque du Puy pour son fief franc de Juillac en 1639 4 . Il épouse en 1626 Marie JULLIEN. Les branches des Combes et de Fontrouge en sont issus. V Claude (1640-1723), sgr de Montchamp, cosgr de la baronnie de St Haond, bailli du Bouchet. Il épouse en 1679 Marguerite BOUTAVIN de MORTESSAGNES. Les branches de Praneuf, de Monteil, de Fontcrose en sont issus. De cette dernière citons Magdeleine, admise (1780) à l'abbaye des dames nobles du Ronceray à Angers qui réclamait la preuve de huit quartiers de noblesse. 5 VI Jacques (1671-1746), sgr de Montchamp, lieutenant de cavalerie au régiment de Clermont Prince, fit les campagnes de Rhin et d'Espagne de 1710 à 1735. Il épouse en 1712 Marie Anne de LA ROQUE d'AUBAGNAT. Un conflit l'oppose à la famille Mialhet à propos de la coseigneurie de St-Haond. Il met en pièce les écussons de Charles de Mialhet dans l'église de Saint-Haond, devant toute l'assemblée. Il semble condamné puis gracié. Il vend cette coseigneurie de St Haond vers 1724 et lorsque cette baronnie fut érigée en Comté en 1769 au profit de la famille de La Rodde, les fiefs de Montchamp et des Combes y avaient déjà été réunis. Il s'installe plus au Nord, près de Paulhaguet. Sa fille Jeanne, épousera en 1751 Barthélémy de VICHY dont le fils Roch fut pair de France, évêque d'Autun, aumônier de Marie Antoinette. Jacques eut un fils Balthazard Hyacinthe, (1727-1807) prêtre, bachelier de Sorbonne, prieur d'Agnat et d'Auzelle en Auvergne, dernier représentant mâle de cette branche ainée.

La branche ainée, dite de Monchand, nom d'un fief sis au Bouchet, porte les qualificatifs nobiliaires depuis 1594, sous le règne d'Henri IV.

Elle aurait sans doute pu être maintenue dans sa noblesse lors des grandes recherches faites sous Louis XIV (1669), mais nous n'avons pu retrouver un tel document dans les archives publiques. La convocation au ban (1639) joint à l'état militaire (depuis 1594), l'hommage rendu à l'évêque du Puy pour le fief de Juillac (1639), les qualifications nobiliaires, il y a toute vraisemblance que les Surrel de Monchamod auraient pu obtenir un jugement favorable. Mais elle a peut-être au contraire été déboutée de ses prétentions, peut-être à cause de son origine notariale ? Ceci expliquerait les qualificatifs bourgeois qui lui sont parfois appliqués et qui laisse transparaître une origine roturière.

Elle habitait au Bouchet un modeste manoir dont il ne reste que des vestiges et qui porte encore le nom de maison Surrel. Elle avait sa chapelle (Notre Dame) près des fonts baptismaux, en face de celle des La Rodde, dans l'ancienne église du Bouchet, aujourd'hui une demeure privée. La pierre tumulaire gravée à leurs armes était encore dans l'église en 18806 puis elle fut transférée dans l'église de St Germain Laprade où on la voit aujourd'hui en 2009.

La branche aînée avait des droits sur la baronnie de Saint-Haond, terre importante du Velay puisqu'elle faisait partie des baronnies dites diocésaines dont le titulaire siégeait tous les ans aux Etats du Velay. Ces droits provenaient sans doute à la fois du mariage vers 1572 de Pierre Surrel avec Catherine Ahond et du mariage vers 1594 d'André Surrel avec Marguerite de La Rodde, dame en partie de St Haond.

Le personnage central semble être André, dont nous avons parlé, homme d'armes sous Henri IV et Louis XIII, qui semble avoir été chargé par Richelieu de pacifier Le Bouchet pendant les troubles nés dans cette partie du Velay (1610-1642). Les Surrel ont contracté des alliances avec des familles importantes de la contrée notamment les Saint-Haon, La Rodde de Seneujols, Chastel de Servières, Brenas, etc.

Ils se sont beaucoup ramifiés au Bouchet et à Saint Haond et y eurent une postérité très nombreuse. Ils se distinguaient par des noms de terres de la région ; Fontrouge, Fontcrose, Le Thor, Monteil, Les Combes, Praneuf, Soubise, Montpeyroux etc. ou par des sobriquets liés à leurs terres, leur aspect physique, leur profession : son chevalier, Rochon , caliquet, la forge, etc. Il reste des descendants de toutes ces branches, aujourd'hui en 2010.

Les Surrel de St Julien (et Montbel) qu'on trouve vers 1652 non loin de là au Monastier et à Lafarre, seraient aussi un rameau de cette famille mais le point de jonction n'a pas été trouvé et il nous semble plus probable que leurs origines soient au Monastier même.

Autres personnages marquants :

Un chanoine régulier de l'abbaye de Doue au Puy, prieur de St Germain Laprade ; un chanoine de Saint Paulhien (1662) ; une dame noble à l'abbaye de Mercoire en Gévaudan 7 ; un capitaine d'infanterie de la garde royale, chevalier de la légion d'honneur, médaillé de Sainte Hélène, officier d'ordonnance du général baron Daumesnil (1830), puis commandant du fort de Brescou (1844)

Sources imprimées principales :

1) Notices

- . Annuaire de la Noblesse de France, Louis BOREL d'HAUTERIVE, 1882, p.238 à 246.
- . Le Bouchet St Nicolas, A.FOURTIER, 1859, (dans Notices historiques et archéologiques sur le Velay, p.25 et dans le journal Le Moniteur de la Haute Loire, 1859, n° 20 à 23).
- . Notice historique et généalogique sur la maison de Surrel, Amédée de SURREL, 1881.
- . Les Surrel famille de pariers vellaves (Velay-Vivarais), Pierre de SURREL, 1984, dans Héraldique et Généalogie, n° 3 mai-juin 1984, p 229, 230.

2) Articles

- . Armorial général du Velay, Georges PAUL, 1912, p.442,443.
- . Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy, Vte Gaston de JOURDA de VAUX, 1924, tome 7 p.63, 64, 65.
- . Le Vieux Puy, vieux logis, vieilles familles, Albert BOUDON LASHERMES et Gaston JOURDA de VAUX, 1921, page IV et 113.
- . Livre d'Or du Velay, NOBIRULUS (Louis BRUN), 1910, p.48, 49, 87 à 89, 220, 310, 393, 394, 530, 639, 728 à 733.
- . La France Moderne (Haute-Loire), Jules VILLAIN, 1906, p.492.
- . Les vieux noms de France, Comte de PUYMEGE, 1981, p.784.
- . Les Châteaux historiques de la Haute-Loire, Vte Gaston de JOURDA de VAUX, 1911, Volume 1 p.119, Volume 2 p.321, 322.
- . Châteaux de Haute Loire, dix siècles d'histoire, Régis THOMAS, 1993, articles Le Bouchet St Nicolas, maison Surrel

II Armoiries

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une dextre tenant une flamme d'or
8

Les armes parlantes de la seigneurie de Monchamd signifient main chaude d'où la présence d'une dextrochère comme meuble dans le blason. Il n'y a pas de famille connue sous le nom patronymique Monchamd au Bouchet.

Les Surrel au Bouchet ont relevé ces armoiries pour marquer qu'ils étaient devenus les propriétaires de cette terre. Avaient-ils un blason précédemment, nous l'ignorons. C'est peut-être Catherine AHOND par son mariage avec Pierre Surrel, avant 1580, qui apporta cette terre. Son arrière petit fils Claude Surrel signait parfois sous le seul nom de Monchan.

Cette terre, détenue de père en fils dans la branche aînée, était encore dans cette famille en 1751 puisque Marie Anne de LA ROCQUE épouse de Jacques de SURREL sgr de MONTCHAMP, était encore qualifiée le 23 mars 1751 de douairière de Montchamp 9.

Elle fut englobée dans la baronnie de Saint-Haond quand cette dernière fut érigée par Louis XV en comté en 1769 en faveur de la famille de La Rodde, à qui elle a sans doute été revendue.

Nous consacrons un long paragraphe à cette terre dans le chapitre Terres et seigneuries.

1) Armes pleines

Dans le Nobiliaire du Velay 10, qui fait référence à l'abbé Michel PEYNET, nom d'un érudit local, page

63, on lit :

« azur au chevron or accompagné en chef de trois étoiles argent, et en pointe une main de même, tenant une flamme or ».

Les armes ainsi décrites sont dites pleines, c'est-à-dire sans brisure de cadet (le chevron). Nous n'avons trouvé ces armes nul part, les pierres retrouvées au Bouchet ont toutes un chevron (pierre tombale de 1594, pierre armoriée dans la façade de la maison Surrel au Bouchet). Sans doute l'abbé Miche Peynet, tout comme monsieur Blanchot de Brenas (voir plus loin), ont-ils trouvés, décrites ou matérialisées, les armes pleines.

2) Armes brisées

Le chevron est probablement ce que l'on appelle une brisure de cadet, destinée à différencier une branche cadette car Monsieur BLANCHOT de BRENAS donne dans le Livre « Or du Velay 11 les armes pleines 12 (celles d'une branche aînée donc) puis les armes avec la brisure (branche cadette) :

« azur, au chevron argent, accompagné en chef de deux étoiles or, en pointe une dextre tenant une flamme or ».

Il n'y a donc pas accord sur les émaux (chevron or, ou argent) ni sur le nombre d'étoiles. En fait les émaux ne sont pas souvent représentés quand il s'agit de pierres sculptées. Ni la pierre armoriée incorporée dans la façade de la maison Surrel au Bouchet, toujours visible en 2008, ni la dalle tumulaire du tombeau des Surrel, ne les indiquent. L'une comme l'autre incorporent un chevron. Nous ne savons pas où monsieur Blanchot de Brenas a trouvé les armes pleines sans le chevron, car il n'indique pas sa source.

Les armes retrouvées à ce jour figurent toutes un chevron.

3) Pierre tombale de l'ancienne église du Bouchet :

La pièce la plus ancienne où figurent ces armes est la pierre tombale (1594) de cette famille, autrefois dans l'ancienne église du Bouchet (jusque vers 1970), aujourd'hui en 2009 dans l'église de St-Germain-Laprade, où elle est scellée verticalement dans un mur.

Cette pierre, de 168 cm x 70 cm¹³, est gravée de la façon suivante, de haut en bas : deux étoiles, des armoiries non timbrées, sous le blason « inscription « SURREL - de MONCHAMD 1594 ».

{1 étoile gravée}

{1 étoile gravée}

{Armoiries}

SURREL

- de MONCHAMD

1594

En effet, les Surrel avaient leur chapelle en face de celle des La Rodde dans l'ancienne église du Bouchet-St-Nicolas, église que Pierre de La Rodde, beau-père d'André de Surrel, avait fait bâtir en 1594 14 . Leurs armoiries étaient sculptées sur leur tombeau voûté. Hélas cette ancienne église est aujourd'hui une habitation.

La pierre a été déplacée et a disparu du Bouchet dès avant 1970 car l'abbé Vocansson, en possession de la cure dans ces années-là, m'a affirmé ne l'avoir jamais vue. Cependant, dans une lettre du 16 juin 1984, Françoise de La Conterie m'apprenait

"... Je veux d'abord vous annoncer une nouvelle bien contrariante. M le Curé du Bouchet St Nicolas a vendu la pierre tombale des Surrel de Montchamp pour faire un autel face au peuple dans une autre église..." 15

Quoi qu'il en soit elle existait bien encore le 2 octobre 1880 puisque l'abbé Chacornac, curé du Bouchet, écrit le 16 à cette date à Amédée de Surrel :

"... je vous envoie aujourd'hui le fac simile des armoiries qui sont sur la pierre tumulaire de vos aïeux qui se trouve dans l'Eglise du Bouchet St Nicolas ... j'oubliais de vous dire que la pierre tumulaire a un mètre soixante huit centimètres de longueur sur soixante dix centimètres de largeur..."

Pierre tombale de la famille Surrel de Monchamd

Eglise de St Germain Laprade (Hte-Loire). Vers 2009.

Photo numérique par Ludovic POUILLE transmise par Nicole VOISIN à PdS en sept 2009

Cette pierre fut aussi décrite par A. FOURTIER dans sa monographie 17 sur le Bouchet Saint Nicolas vers 1856. Selon lui 18 , comme pour le curé Chacornac, les émaux n'étaient pas visibles (non plus que sur la pierre de façade ci-

après reproduite), ce qui se confirme en regardant les photos tant de la pierre de façade que de la pierre tumulaire.

En 1983, madame Simone GASNE se renseigna sur place pour glaner quelques renseignements :

«... après la rumeur qui circule, il y avait bien cette dalle, et certains s'en souviennent, dans l'ancienne église du Bouchet, située sur la place, et actuellement dite «maison PLANAT», cette maison ayant été la propriété de Mr PLANAT, après que l'église nouvelle, fût édifée autour des années 1900. Cette ancienne église, restaurée, réaménagée, est actuellement la propriété d'un Mr ARNAUD maurice, exploitant agricole au Bouchet, qui a eue en héritage... Cette dalle, toujours selon les rumeurs, aurait été ensuite, transplantée dans la cure, des travaux de réfection auraient été faits d(an)s de bâtiment, autour des années 1950 (?). et cette dalle, aurait à ce moment-là, quitté la cure, et le village, pour une destination inconnue...»

Ancienne église du Bouchet

où les Surrel avaient leur chapelle

Photo PdS en 1984

(Arch. PdS, cart. Photos 1, pochette PH 11)

«...Le cadet de Seneujols avait doté le Bouchet d'une église. Il avait fait décorer à l'intérieur de peintures à fresques, maintenant dissimulées par un triste badigeon et Jacques de Serres, évêque du Puy, avait bënite au milieu d'un grand concours de fidèles. Cette construction qui porte la date 1596, inscrite dans un cartouche, est sans caractère. Elle possède un clocher bas, selon les exigences de la position géographique du pays. Dans la chapelle dédiée à Saint-Jean se trouvait le tombeau des barons de Saint-Haon. Nous ignorons si Pierre a pu reposer dans la demeure qu'il s'était préparée...»

(Extrait d'une monographie sur Le Bouchet, signée A. FOURTIER, vers 1856-1859 20)

4) Pierre armoriée dans la façade de la maison Surrel au Bouchet :

Il existait encore en 1984 une pierre armoriée incorporée dans la façade de la maison Surrel au Bouchet St Nicolas. Cette pierre a été photographiée en 1984 21 et vue aussi en 1993 par Régis THOMAS lors de la parution de son ouvrage, Châteaux de Haute Loire. Les émaux ne sont pas visibles mais on reconnaît bien la dextrochère, le chevron et les deux étoiles. Il s'agit probablement d'un pierre de remploi. Cette pierre devait faire partie de l'ancien manoir des Surrel, qui fut considérablement remanié, incendié parait-il vers 1850, et transformé en habitat rural.

Pierre armoriée des Surrel de Monchamd

Façade de la Maison Surrel au Bouchet.

Photo PdS en 1984

(Arch. PdS, cart. Photos 1, pochette PH 11)

On remarquera que ni la pierre tumulaire, ni la pierre de façade ne sont timbrées, c'est-à-dire surmontées d'un heaume. Les règlements royaux ont toujours tenté d'interdire aux familles roturières de timbrer leurs armoiries et il semble que les Surrel se soient conformé à cet usage, très rarement respecté 22.

Ni le port d' armoiries, ni la propriété d'un fief, ne constituent des preuves d'appartenance au second ordre. L'acquisition des fiefs a toujours été ouverte aux roturiers et au XVI è siècle de nombreuses familles bourgeoises du Velay sont devenues propriétaire de terres nobles. Quant aux armoiries, marque de propriété et signature en image, de simples familles de cultivateurs en avaient depuis les temps les plus reculés et on constate que, sous l'ancien régime, des familles, quel que soit leur rang, prennent d'elles-mêmes des armoiries. C'est Louis XIV qui, désirant remplir ses caisses, imposa l'enregistrement (moyennant un droit) de ces armes dans un catalogue général. C'est l'armorial d'Hozier.

Ni les Surrel de Monchamd, ni les Surrel de St-Julien n'ont fait enregistrer leurs armes dans ce catalogue.

Carte sud de la Haute-Loire

Carte Michelin 331 Ardèche, Hte-Loire

(Arch.PdS, carton Cartes)

III Filiation

La généalogie qui va suivre n'est certainement pas exhaustive. Le travail d'établissement d'une filiation est rendu d'autant plus difficile que les Surrel sont nombreux dans cette région. Ces familles ont-elles toutes une origine commune, c'est ce que nous aurions bien du mal à déterminer. Au Bouchet et à St Haond les Surrel eurent une postérité très nombreuse.

Nous citerons d'abord deux personnages établis dans cette région limitrophe entre le Velay et le Vivarais. Il nous paraît probable, sans certitude, que (Jean ?) Surrel, notaire au Béage en 1464, peut être l'ancêtre direct des Surrel de Montchamp, établis au Mont de Lafarre puis au Bouchet St Nicolas. Peut être aussi est-il l'ancêtre des autres Surrel (nombreux) de cette contrée (les St-Julien, les Montbel). La proximité des lieux, et la profession du notariat sont les indices de cette parenté.

1464 : (Jean ?) SURREL

Notaire au Béage (Vivarais, Ardèche)

Un Surrel était notaire au Béage en Vivarais en 1464. 23

Cette mention laconique de la revue Terre vellave et brivadoise peut être complétée par les notes de la famille Surrel de Montchamp qui semblent dire que son prénom était Jean, et qu'il aurait été protégé par l'abbaye du Monastier.

Ces notes disent qu'il serait le fils de Durand Surrel, de ce lieu, et de Catherine Surrel (cousine de Durand), mais il n'y a aucune source de données à toutes ces notes. C'est dommage car nous avons là le joint entre les Surrel de ce lieu et les branches établies autour du Monastier, de Lafarre, du Bouchet.

1468 : Jean SURREL (Johanni Surrelli)

Curé de St Victor d'Issarlès

Johanni SURRELLI, curé de St Victor d'Issarlès (aujourd'hui Issarlès) reçoit le 29 novembre 1468 une pension annuelle de 8 écus sur cette cure par deux bulles du pape Paul II. 24

Issarlès est situé tout près de Lafarre aux confins du Velay et du Vivarais. Lafarre est en Haute Loire (Velay), Issarlès en Ardèche (Vivarais). Hélas n'étant pas latiniste nous ne savons traduire ces deux bulles papales. Ce Jean Surrel est-il un fils, un frère ou cousin du précédent ?

Le Mont, près de La Farre : premier berceau :

Ce lieu-dit, surplombant la paroisse de Lafarre, semble donc le berceau originel de la famille Surrel de Moncham. Il est à la limite Haute-Loire - Ardèche, et dépend de la commune de Lafarre. Autrefois rattachée au Vivarais, diocèse de Viviers, (Ardèche), la paroisse de Lafarre, aujourd'hui commune du canton de Pradelles, est désormais en Haute-Loire. Le Mont figure sur les cartes IGN au 25 millième. Nous avons aussi retrouvé sur la carte n° 89 de l'ingénieur CASSINI faite au XVIII^e siècle. Il se situe à environ 3 km au sud de Lafarre, à 1152 mètres d'altitude, surplombant le lieu dit Chanteperdrix. C'est un site exceptionnel puisqu'on voit alentour tous les monts du Velay et du Vivarais à perte de vue. Il subsiste trois corps de bâtiments. C'est en 2010 une exploitation agricole. 25

Nous avons aussi consulté le Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire 26 , qui indique qu'il s'agit d'un domaine. Le dictionnaire donne comme source un titre de 1583 aux mains de la famille de Surrel. Nous n'avons plus cette pièce. S'agirait-il du compromis entre le Chapitre et l'Université de la Cathédrale de Viviers, dont je parle ci-après dans la notice de Vidal de Surrel, prêtre, recteur des Ecoles et qui fut découverte ou signalée à Amédée de Surrel (1856-1940), hélas sans sources de conservation données. Amédée de Surrel aurait-il indiqué à son tour au rédacteur du Dictionnaire où la mention "Titre de Surrel" ?

Extrait du Dictionnaire topographique de la Hte-Loire

D'après la plaque d'information scellée devant la chapelle de Lafarre, Le Mont était en 1572 un petit centre intellectuel et était très peuplé en 1384. On a peine à l'imaginer, aujourd'hui en 2010, il n'y a plus que deux ou trois corps de bâtiments d'exploitation et terres autour, à 1152 m d'altitude, dominant le hameau voisin de Chanteperdrix. Je m'y suis rendu en mars 2010, je n'ai visité qu'un bâtiment, en jolies pierres, qui est du XVII^e siècle (De mémoire une pierre (claveau) au-dessus de la porte d'étable indique 1661).

Localisation du Mont de Lafarre

(Carte de Cassini n° 89. Arch PdS, rouleau Cartes)

Le Mont près de Lafarre

(Carte IGN du site Géoportail)

Le Mont

Photo aérienne, site Géoportail (août 2009)

En contrebas à gauche, le lieu dit Chanteperdrix.

I Pierre I SURREL

(avant 1529 27 - après 27 décembre 1572 28)

Cité en 1529 au Mont 29 , paroisse de Lafarre

Fait donation à son fils Vital de Surrel en 1572

Selon les notes d'Amédée de Surrel 30 , qui tenait ces informations d'Albert BOUDON-LASHERMES 31, Pierre, vivant en 1529, avait une résidence au Mont de Lafarre, alors diocèse de Viviers.

Pour justifier de la véracité de l'existence de ce Pierre, au Mont, nous devons croire l'érudit vellave bien connu qu'est Albert Boudon-Lasherme qui communiqua ces renseignements par écrit, du Puy, le 14 janvier

1928, à Amédée de Surrel. Sans doute les a-t-il relevés en consultant des documents anciens aux archives départementales. Hélas il ne donne pas la nature de ces documents et les cotes de conservation, ce qui nous fait cruellement défaut aujourd'hui. Où les chercher ?

Toujours selon les notes 32 d'Amédée (de qui tient-il cela ?), ce Pierre I qui vivait en 1529 s'était vraisemblablement marié au Bouchet St Nicolas vers 1538, avec l'héritière du Manoir de Monchand. Ceci nous paraît une supputation, non justifiée. D'où vient cette date de 1538 ? Amédée n'indique pas ses sources mais il semble avoir glané des renseignements précis puisqu'il demande au notaire Jean Pierre Breysse, dont l'étude est au Bouchet, de regarder s'il a trace de ce mariage, reçu par le notaire Filiot vers cette année 1538. Maître Breysse lui répond le 11 décembre 1934 qu'il n'a pas de minutes si anciennes et qu'il ne connaît pas de notaire de ce nom dans la région du Bouchet. 33

Ce Pierre est cité une deuxième fois le 27 décembre 1572 lorsqu'il fait une donation à son fils Vital, prêtre et recteur des écoles, devant le notaire Eymar LEBON au Monastier 34. Le Pierre qui fait donation en 1572 à son fils Vital, recteur des écoles à Lafarre, et le Pierre qui vivait en 1529 au Mont de Lafarre, ne font-ils qu'un ? N'y a-t-il pas déjà un père et un fils ? Pour Amédée, c'est le même. Nous avons suivi pour la clarté de la présentation.

Les notes de la famille Surrel de Montchamp, communiquées en 2008 par Nicole VOISIN, descendante d'Augustine Surrel de Montchamp, parlent d'un " Pierre de Surrel praticien au Mont de Lafarre " . Il est possible que ce Pierre praticien au Mont soit celui qu'on retrouve notaire au Bouchet en 1584 (Pierre II) et qui a épousé Catherine AHOND. A moins qu'il ne s'agisse de son père (Pierre I), c'est-à-dire celui qui fait donation en 1572. Les deux Pierre auraient-ils embrassé la profession notariale ? Auraient-ils conservé un temps leur résidence au Mont de Lafarre avant de se fixer définitivement au Bouchet Saint Nicolas, proche puisqu'à peine à 20 km par la route.

Ces notes de famille sont concordantes avec celles communiquées par Albert Boudon-Lashermes en 1928, qui fait état de deux Pierre successifs dans la filiation. Nous baptisons Pierre I ce personnage pour ne pas le confondre avec son fils Pierre II, notaire au Bouchet et époux de Catherine AHOND.

1) Pierre

qui suit.

2) Vital

(av 27 décembre 1572 35 - ap 12 décembre 1583 36)

Prêtre, recteur des écoles 37

Hebdomadier de la cathédrale de Viviers.

Vital était prêtre. Il reçut d'abord une donation de son père le 27 décembre 1572, ainsi qu'il a été dit ci-avant.

Sur la plaque placée devant l'église de Lafarre, on lit " 1572 Plusieurs écoles sont ouvertes. Le Mont de Lafarre est un petit centre intellectuel. Le recteur de ces écoles est Vital de Surrel, le frère du seigneur du Bouchet ". Il figure aussi le 12 décembre 1583 au nombre des 4 hebdomadiers de Viviers dans un compromis passé entre le Chapitre et l'Université de l'église cathédrale de Viviers. Il y avait à cette époque cinq curés à Viviers : le curé de Saint Laurent et les quatre hebdomadiers qui étaient curé de la paroisse chacun à leur tour pendant une semaine, où leur appellation d'hebdomadiers, qui se nommaient : Gaspard de Faure, Gabriel de Montagnol, Vital de Surrel et Jehan Martin. Ceci est tiré des notes manuscrites d'Amédée de Surrel, sur une feuille volante 38, hélas il n'indique pas où est conservé ce compromis.

Voici la phrase qui figure sur la plaque de l'église de Lafarre :

« 1572 - Plusieurs écoles sont ouvertes. Le mont de La Farre est un petit centre intellectuel. Le recteur de ces écoles est Vital de Surrel, le frère du seigneur du Bouchet. » 39

Plaque d'information, église de Lafarre

Photo par Pierre de Surrel 26 août 2007

(Arch PdS, Surrel de Montchamp, Pierre, Vital)

{D'après les notes d'Albert BOUDON-LASHERMES, Pierre et Vidal auraient eu un troisième frère : Jean }

3) Jean

(av 14 juin 1644 40 -)

Habitant au Mont de Lafarre

Ce Jean est consigné dans les notes d'Albert Boudon -Lasherme comme frère de Pierre et de Vidal. Il aurait eu (dans un ordre inconnu), selon ces mêmes notes et selon les registres paroissiaux de la commune de Lafarre relevés par Amédée de Surrel :

a) Jacques

(av 14 juin 1644 41 -)

Il épouse Marie BONNET, dont il a eu dans un ordre incertain :

a) François

(av 14 juin 1644 - ap 14 juin 1644)

Il épouse le 14 juin 1644 Marguerite JALADE.

b) Jehanne

(av 26 mars 1642 - ap 26 mars 1642)

Jeanne Surelle du Moun 42 est citée dans les registres paroissiaux de la commune de Lafarre. Jeanne épouse avant le 26 mars 1642 43 maître Annet du MUSNIER dont elle aura cinq enfants :

a) Suzanne

(26 mars 1642 Lafarre 44 -)

« Fille à Mestre Annet et à Jeanne Surelle du Moun ; parrain : André Surrel 45 son oncle, marraine : dlle Clauda du Musnier du lieu de Maiguezin » . Maiguezin est proche de Lafarre, et plus précisément de Salettes, contre la route de Salettes au Monastier.

b) Claude

(3 février 1643 Lafarre -)

Fils à Monsieur Annet Munier et à Jeanne Surrell du Moun, parrain : François Bonnet, marraine : Clauda Musnier de Maiguezin.

c) Pierre

(12 avril 1646 Lafarre -)

Fils au sieur Annet et à Jeanne Surelle du Moun, parrain : mestre Pierre du Sanas du lieu de Maiguezin, marraine : Margueritte Surrell .

d) Marie

(30 mai 1649 Lafarre -)

Fille au sieur Annet

e) Jacques

(17 décembre 1653 Lafarre -)

Fils au sieur Annet et à Jeanne Surrell.

c) André

(av 26 mars 1642 - ap 26 mars 1642)

Parrain de sa nièce Suzanne du MUSNIER à Lafarre le 26 mars 1642.

d) Marguerite

(av 12 avril 1646 -a p 12 avril 1646)

Sans doute la même que Margueritte Surrell, marraine de Pierre du Musnier le 12 avril 1646 à Lafarre.

b) Claude

(av 21 février 1587 46 - ap 16 nov 1589 47)

Curé et vicaire de Sauveplantade et Rochecolombe (1589)

Claude est tonsuré le 21 février 1587, prêtre le 26 mars 1587, et curé et vicaire perpétuel de Sauveplantade et Rochecolombe le 16 novembre 1589.

c) Catherine

(av 14 avril 1586 - ap 14 avril 1586)

Elle épouse le 14 avril 1586 Claude TESTUD dont André Testud.

{ Notes d'Albert BOUDON-LASHERMES envoyées du Puy le 14 janvier 1928 à Amédée de Surrel et registres paroissiaux de Lafarre relevés par Amédée de Surrel }

II Pierre II SURREL

(vers 1554 48 , av 15 oct 1579 49 ou 1572 50 - ap 1584 51)

Notaire royal au Bouchet St Nicolas (1579-1584)

Lieutenant au Bouchet (1579)

Seigneur du Bouchet (1572 ?)

Il épouse avant 1572 52 , certainement avant le 23 mars 1580 53 , Catherine AHOND 54 (av 20 mars 1580 ou 1572 - ap 20 mars 1580 55) fille 56 d'Anthoine AHOND 57 (av 5 août 1567 58 - ap 17 déc. 1574 59 av 20 mars 1580 60), lieutenant du juge royal au bailliage de Velay 61.

Paraphe de Pierre Surrel . 1584.

Nous faisons de Pierre Surrel, notaire au Bouchet, marié à Catherine AHOND, et du seigneur du Bouchet cité (1572) sur la plaque de l'église de Lafarre le même personnage. Est-ce par ce mariage Surrel-Ahond que les Surrel se sont implantés au Bouchet et à Saint-Haond ou y étaient ils déjà au XV^e siècle, déjà notaire, comme le laisse entendre Jean Paul Surrel dans ses notes 62 ?

est grâce aux découvertes de Gabrielle DENAND qu'elles nous a très aimablement communiquées, que nous pouvons fournir une notice assez détaillée sur Pierre II Surrel : il est notaire royal avant 1579 ce qui le fait naître vers 1554. Il semble être seigneur du Bouchet dès 1572. Il épouse avant 1580 Catherine Ahond qui lui apporte des rentes féodales près de Pradelle et au Bouchet. Il devient lieutenant (de bailli sans doute) au Bouchet (dès 1579). Il meurt après 1584, date à laquelle il officie encore comme notaire. Après nous ne savons plus rien de lui. Serait-ce lui qui est parrain, lors du baptême de Marie Brenas, en 1634 ou 1638 63, sous le nom de "noble Pierre de Surrel" ? A cette date il pouvait avoir environ 80 ans. S'agit-il plutôt de son petit fils Pierre, greffier au Bouchet. Nous ne savons.

Notaire royal au Bouchet : (1579-1584)

Gabrielle Denand a trouvé l'acte de baptême du 15 octobre 1579 d'Hélix PORTAL fille de Laurent PORTAL, hôte du Puy. Le parrain est monsieur Pierre Surrel nothaire royal et lieutenant du Boschet Saint Nycolas ; 64

La quittance de lods donnée par Claude de Beaune en 1580 cite Pierre comme mari de Catherine Ahond, et comme notaire royal au Bouchet. Enfin les archives départementales de la Haute Loire conservent aussi un acte du notaire royal Pierre Surrel, au Bouchet Saint Nicolas, de février 1584 65 .

Il a donc exercé au moins de 1579 à 1584.

Notons que pour être notaire royal, au XVII^e siècle, il fallait être de religion catholique et âgé de vingt-cinq ans. Qu'en était-il à la fin du XVI^e siècle ? Les mêmes règles s'appliquaient-elles ? Les notaires royaux tenaient leurs provisions du Roi et instrumentaient dans toute la province, c'est ce qui les distinguait des simples notaires seigneuriaux qui agissaient que sur le territoire du seigneur.

Lieutenant au Bouchet : 1579

L'acte de baptême cité ci-dessus désigne Pierre comme lieutenant. Il pourrait s'agir de l'office de lieutenant de juge ou lieutenant de bailli, lesquels étaient chargés d'assister ou de représenter ou remplacer le juge ou le bailli du lieu. Nous penchons pour l'office de Bailli car la descendance de Pierre se transmet cette charge (vénale ?) ; son petit fils Vidal, et ses deux arrière petits fils Jacques et Claude seront baillis du mandement du Bouchet.

Seigneur du Bouchet : 1580 ou 1572

Notre enquête en 2007 auprès de la mairie de Lafarre ne nous a pas permis de retrouver le rédacteur de la plaque d'informations scellée devant la chapelle de Lafarre ; les informations détaillées (hélas sans sources) qu'elles donnent semblent être de la main d'un érudit local, ce qui nous inspire confiance, mais nous aurions préféré retrouver, par son contact, l'acte ayant servi de base à cette affirmation. Nous supputons que l'acte support est la donation de 1572 devant Eymar LEBON notaire au Monastier puisqu'elle date de cette même année 1572. Cette donation est encore citée en référence par Albert Boudon-Lasherme dans les notes qu'il communiqua à Amédée de Surrel, mais nous n'en avons même pas une copie manuscrite. Selon Bernard SANIAL, il existe un fond important d'archives notariées au Monastier. Il y a peut être une chance de y retrouver ?

A partir du moment où il est certain, grâce à la découverte de Gabrielle DENAND, que Pierre Surrel a épousé Catherine AHOND, qu'ils habitent le Bouchet (“ marietz du Boschet”), il n'y a pas de doute que ce soit lui qui est désigné comme sgr du Bouchet sur la plaque d'information de Lafarre, d'autant plus que son épouse lui apporte des biens vers Pradelles mais aussi (à vérifier) au Bouchet. De là on déduit que Pierre II et Vidal Surrel étaient frères et tous deux fils de Pierre I Surrel. Cette déduction est en plein accord avec les notes communiquées par Albert Boudon-Lashermes en 1928.

Les biens apportés par Catherine Ahond dans la quittance de 1580 ne sont pas situés au Bouchet, mais à 10 km de là, vers Pradelles, à Molines, Les Uffermetz, La Vaysse. Cependant, deux autres actes de 1582 66 et 1586 67 que nous n'avons pas encore recherchés évoquent parait-il les cens, rentes et dîmes au Bouchet dont Catherine Ahond est aussi héritière. C'est écrit la personne qui a consulté ces actes et en a consigné l'essentiel sur une note manuscrite qu'a trouvée Gabrielle Denand. (Est-ce l'abbé Dursap ?)

Rentes féodales près de Beaune et Pradelles :

Les Surrel, par le mariage Ahond, tenaient donc des terres en fief des vicomtes de Beaune dès 1580. L'acte qui le prouve est la quittance de lods 68 donnée le 20 mars 1580 par Claude de Beaune 69 à Pierre Surrel, représentant son épouse Catherine Ahond, cohéritière de son père. L'acte évoque les cens, rentes, droits de direct que le père de Catherine avait le droit de prendre sur des terres situées à côté de Beaune : Les Uffermetz, La Vaysse, et près de Pradelles : Molines .

Il est dit dans cet acte que Pierre Surrel devra agir en bon et loyal vassal et faire les foy et hommage, ainsi que les prédécesseurs du seigneur de Beaune les ont toujours reçus. Il s'agit donc bien là de fiefs, mouvants des seigneurs de Beaune 70 . Ces droits avaient été achetés par le père de Catherine, Antoine AHOND, de Jacques BLONDEL 71 , écuyer sgr de Fromental. Nous reproduisons cet acte, numérisé, dans les pièces justificatives. Il est difficile à transcrire et à interpréter :

“ ... cens rentes escheues avec tout droit de directe de lodes investir quil avoict et prenoit sur les (no? e en ? lins) dud(it)achept et acqu(isition) ? ? adit par feu m(aitr)e Jean Savin notaire royal quant vivant au Puy tant sur aucuns habitant de la ville de Pradelles lieuz de Molines, les Uffermetz, la Vaysse que aultres lieuz nommes en lad(ict)e vente ... “

Dans l'Armorial du Velay, de Georges Paul, p.44 , on lit à l'article Beaune que cette famille possédait les seigneuries de : Molines, Les Uffermetz . Claude de Beaune se disait, entre autre, hault seigneur de la ville de Pradelles dans la quittance dont nous parlons.

C'est Pierre Surrel qui, au château de Beaune, est mis en possession de ses droits, entre les mains du notaire BRUN, par le bail de la plume 72 , en présence de Laurent REAL73, habitant à Beaune, et de maître Pons BAUDOIN notaire royal de Pradelles. Ce geste de la plume est symbolique. Quand Pierre de La Rodde rend hommage à la vicomtesse de Polignac en 1597 pour le fief du Bouchet qu'il avait acheté, c'est le même geste qui l'investit de cette terre ... le mettant en possession d'icelle et desdicts cens, rentes, droits de justice et aultres par tradition de la pleume de moy notaire....74

Le Bouchet :

Il y avait plusieurs familles au Bouchet, possédant des terres qui relevaient peut être de seigneurs suzerains différents. Citons les d'Apchier, Goys, La Rodde, Surrel. Les d'Apchiers ne possédaient parait-il qu'une maison au Bouchet et quelques terres 75 . Pierre de La Rodde, le fameux cadet de Seneujols, avait acquis vers 1597 la justice, cens, rentes, droits de directe et autres, au Bouchet. Il rendit hommage 76 de cette terre à la vicomtesse de Polignac le 28 décembre 1597 pour raison de la baronnie de Solignac. Il avait acquis ces droits du temporel de l'abbé de La Chaise Dieu, de noble Jehan des Goys, sieur dudict lieu, et aultres 77 .

Les Surrel rendaient donc hommage, pour une partie de leurs terres situées près de Beaune et Pradelles, aux vicomtes de Beaune. Mais au Bouchet ils y avaient la seigneurie de Monchamd, sans doute depuis 1594 puisque ce nom et cette date sont gravés sur leur pierre tombale. Est-ce Catherine Ahond qui apporte ce fief aux Surrel ? Nous aurons peut-être confirmation en consultant, si nous les retrouvons, les deux actes de 1582 et 1586 dont nous avons déjà parlé.

Le fief de Monchamd semble avoir été partagée avec la famille de La Rodde puisqu'un de ses membres s'en intitulait aussi seigneur. Il n'est vraiment pas facile de s'y retrouver dans l'imbrication du système féodal, le partage des terres et les désignations communes à plusieurs familles. Pour augmenter la confusion certaines terres proches portent les même noms. Ainsi il y a au Bouchet, des parcelles qui se joutent et portent le nom de Monchand et Font Croze, et il existe aux Uffernetz, à 10 km du Bouchet, un lieu dit Montchamp et une forêt de ce nom qui est jouté aussi par un lieu dit Font Croze. Nous en reparlons au chapitre Terres et seigneuries.

Mariage Ahond : avant 1580 ou avant 1572 ?

Il y a certitude que Pierre Surrel épouse Catherine Ahond avant le 20 mars 1580 puisqu'ils sont cités comme mari et femme dans l'acte dont nous avons amplement parlé. Mais si la date de 1572, citée par le rédacteur de la plaque d'informations de l'église de Lafarre, n'est pas fantaisiste, on peut penser que le mariage eut lieu dès cette date pour que Pierre Surrel soit déjà désigné comme sieur du Bouchet.

André Surrel époux de Marguerite de la Rodde, dame en partie de Saint Haon, est bien connu, mais on a ignoré jusqu'à ce jour, le nom de son père, les notes d'Albert Boudon-Lashermes nous paraissant trop vagues pour justifier la filiation. Mais elles se trouvent, par la découverte de Gabrielle Denand, totalement confirmées, encore qu'un généalogiste pointilleux nous objecterait que les quittances de 1580 assurent du mariage Pierre Surrel - Catherine Ahond, mais n'assure pas que Pierre est le père d'André (Il peut être un neveu ou cousin). Cependant, la position de chef de famille d'André, titulaire du fief du Bouchet (ou Monchamd au Bouchet), nous fait croire qu'il est aîné et qu'il hérita de son père. Il y a donc peu ou pas d'incertitude, et pour la clarté de présentation nous faisons d'André le fils de Pierre et Catherine Ahond. C'est un bon en avant très intéressant pour la filiation des Surrel de Monchamd. Il y avait donc de doubles liens de parenté entre la famille de La Rodde et la famille Surrel puisque une et l'autre ont contracté des alliances avec la famille Saint Haond.

Est-ce Catherine AHOND qui fixa la famille Surrel au Bouchet. Est-ce elle encore qui apporte la seigneurie de Monchamd et peut être d'autres terres au Bouchet ou à Saint Haond ? Les Surrel étaient-ils déjà notaires au Bouchet dès le XV^e siècle, comme semble dire Jean Paul Surrel dans ses notes ? 78

Famille AHOND ou SAINT-AHOND :

Il s'agit certainement d'une branche de la famille de Saint-Ahond (orthographié plus tard Saint-Haond), race féodale des premiers âges, éteinte en 1273 par Guillemette de Saint Haon qui apporta ce fief à Hugues Dantil qui releva ce nom. Guyot de Saint-Haon, chevalier, chambellan, conseiller du roi et du dauphin de Viennois, bailli royal du Velay mourut le 16 décembre 1425. Jean de Saint-Haon écuyer, échanson, conseiller du roi, gentilhomme de la chambre, fut aussi bailli royal du Velay (1426-1528). Cette famille possédait la baronnie diocésaine de Saint-Haond qui donnait droit à son titulaire de siéger aux Etats du Velay. Il semble que les Saint Ahond étaient maîtres du Bouchet St Nicolas au XIV^e siècle 79 . Les bribes de généalogie données par les érudits locaux (Armorial du Velay, Nobiliaire du Velay etc.) sont parcellaires et particulièrement confuses pour cette famille. Nous en avons extrait :

I Jean de SAINT AHOND , ecuyer, sgr de St-Ahond (av 3 avril 1540 - ap 27 novembre 1540, av 1565 80) 81

II Philibert 82 , sgr de Saint-Ahond (av 15 mars 1520 83 - av 26 mars 1546 84), habitant au Cros, qui fait une fondation en l'église de Saint-Ahond le 15 mars 1520 85 . Il épouse Antoinette de BEAUNE (av 26 mars 1546 - ap 26 juillet 1546) 86 III Claude I 87 sgr et baron de Saint-Ahond et de Jagonnas (av 8 mars 1565 - ap 8 mars 1565 88 ap 13 nov 1606 ?), Capitaine d'une compagnie pendant les guerres civiles en Velay (1589 -1594). Il épouse le 8 mars 1565 89 Marguerite BERTRAND (ap 8 decembre 151390 , av 8 mars 156591 - ap 8 mars 156592) dame de Ginestouze, fille de Guillaume BERTRAND , sgr de Lafarre, La Marade, etc, greffier des états du Velay et du Languedoc, juge royal du Velay et de Marguerite GUITARD de SAINT PRIVAT 93 . Claude I , dont le château de Jagonnas devint sa résidence 94, joua un rôle important pendant les guerres religieuses. En avril 1590, après avoir fait de grands préparatifs, le sénéchal de Chastes, chef du parti royaliste, emporta d'assaut plusieurs châteaux dont St-Haon et Jagonas 95. IV Claude II 96 sgr et baron de Saint-Ahond et de Jagonnas (ap 8 mars 1565 97 av 24 avril 1620 98 - ap 20 juillet 162099). Il épouse Antoinette de GAULTIER ou GALTIER 100 (ap 8 mars 1565 - ap 8 mars 1565)101 . Claude II , pendant la révolte des grands, contre Louis XIII, prit le parti de Monsieur, duc d'Orléans, frère du Roi, en conséquence de quoi son château de Saint-Haon fut rasé par l'intendant de Languedoc MACHAULT.102 Il eut deux filles : 1) Ysabeau (av 24 avril 1620 - ap 24 avril 1620)103 , unique héritière de la baronnie de St Ahond, qui épouse le 24 avril 1620 Jean II de LA RODDE qui releva les noms et armes de St-Haon. Jean II dut sans doute partager avec son beau frère André puisque les Surrel s'intitulaient coseigneur et parier de Saint-Ahond 2) Marguerite (av 3 novembre 1610 - ap 3 novembre 1610) 104 , dame de Jagonnas, qui épouse le 3 novembre

1610 105 Claude de CHANALEILLES, sgr de La Saumès 106 . Ainsi finit la branche ainée.

Antoine AHOND :

Il nous paraît très improbable que la famille Ahond , possédant fief dans cette région entre Le Bouchet et Pradelles, où les barons de St Ahond possédaient aussi des terres (Jagonnas, Jagonzac, St Etienne du Vigan, Pratclaux 107) soit étrangère à la famille Saint Haond, dont la baronnie jouxte Le Bouchet. La suppression du Saint et de la particule de ne doivent pas surprendre. L'usage de sobriquets simplificateurs était courant dans la région. D'ailleurs l'auteur de Châteaux historiques de la Haute Loire rapporte qu'il possède dans ses archives personnelles une pièce de procédure où, vers 1692, Messire Charles de Milhet, sgr de Costaros, Besset etc. est qualifié “ con seigneur de la baronnie de Aond “ 108 .

Nous n'avons pu rattacher Antoine Ahond, le père de Catherine, aux deux derniers barons de St Ahond que furent Claude I et Claude II. La branche d'Antoine Ahond est peut être collatérale.

Antoine, devint lieutenant du juge royal du baillage de Velay André COLHABAUD. Il exerça cette charge du 5 août 1567 au 17 décembre 1574, date à laquelle il la résigna en faveur de Godefroy VILLARS 109, docteur ès droits de l'Université de Toulouse, ce dernier pourvu par lettres patentes, enregistrées au greffe du baillage du Puy, le 3 août 1576. 110

Il achète avant le 20 mars 1580 111 des cens, rentes, droits de direct aux Uffernetz, La Vaysse (près Beaune) Molines (près Pradelles), à Jacques BLONDEL écuyer sgr Fromental. Il avait semble-t-il aussi des cens, rentes et dîmes qu'il prenait au Bouchet Saint Nicolas. Sa fille Catherine sera cohéritière de ces rentes. On ignore le nom de son épouse.

Selon Georges PAUL, un Antoine de SAINT-HAOND aurait été seigneur et baron de Jagonnas et St Haon en 1491 112 , nous ne pensons pas qu'il s'agisse de notre Antoine. Qui est cet autre Antoine de Saint-Haon qui vend avec son frère Gilbert, avant 1534, la moitié de la seigneurie de Saint Martin de Fugères à Jacques GUITARD sgr de Saint Privat ? 113 Cette terre de St Martin de Fugères est située à 16 km du Bouchet et dépendait, comme Le Bouchet, de la baronnie de Solignac (famille Polignac).

Il existe aux archives départementales de la Haute-Loire (3 E 380) les minutes du notaire Claude de Saint-Haon qui couvrent la période 1656-1679 114 . Leur consultation permettrait de le localiser. Serait-il le même que ce Monsieur de Saint-Ahond, qui demeurait dans une maison du Thor et avait affermé cette métairie qui appartenait à la famille de Poinsac, pour la somme de 45 écus et un pourceau. 115 Cette métairie du Thor ou Tor avec un moulin et une maison était estimée au XVIIIè siècle à la valeur de 615 livres. On ne connaît pas la date précise. On retrouve cet terre du Thor dans le patrimoine de Claude Surrel de Montchamp et Jean de La Rodde à la fin du XVIIIè siècle.

Si la branche ainée des barons de St Haond s'est éteinte au XVIIIè sans doute y avait il biens d'autres rameaux Ahond ou Saint-Ahond dans la région. On sait qu'une branche de cette famille se fixa dans la bourgeoisie du Puy. 116

Il serait bon d'étudier la généalogie de cette famille pour y voir plus clair. On se reportera à l'ébauche que j'en ai faite 117

Terres d'Antoine Ahond

(Les Uffernetz La Vaysse etc)

Terres des barons de St Ahond

Jagonnas, Pratclaux, Joncherette etc.

Du mariage de Pierre Surrel et Catherine Ahond sont issus :

1) André

(-)

Qui suit

{D’après les notes d’Albert BOUDON, André aurait eu un frère }

2) N.

(-)

Il épouse N dont :

a) Françoise

(-)

Elle épouse Pierre CÉDAT dont:

a) Louis

(-)

Il épouse le 12 octobre 1687 Anne de LA FARE

{ Notes d’Albert BOUDON-LASHERMES envoyées du Puy le 14 janvier 1928 à Amédée de Surrel }

III Noble André (de) SURREL 118

(av 11 février 1594 119 - ap 11 novembre 1642 120)

Seigneur du Bouschet 121

Gendarme 122 dans la compagnie de Monsieur de Séneujols

Commissaire du cardinal de Richelieu sous Louis XIII 123

Il épouse, avant le 11 février 1594 124 Marguerite de la RODDE de SENEUJOLS (ap 9 janvier 1586 125 , av 11 fev 1594 126 - ap 5 juillet 1644 127) dame en partie de Saint Haon, fille de Pierre, dit le cadet de Seneujols baron de Chateaufort lès Monastier et du Bouchet St Nicolas, capitaine d'une compagnie de chevaux légers, et de Jeanne ARNAUD.

Le Cadet de Seneujols joua un rôle important dans les guerres civiles du Velay et tua en duel le 25 janvier 1591 Antoine de La Tour, baron de Saint-Vidal, gouverneur du Velay, chef célèbre de La Ligue pendant les guerres de religion en Velay. 128

Paraphe d'André de Surrel. (1626) 129

André Surrel ou de Surrel 130 , surnommé le sieur du Bouchet dans les mémoires d'Antoine JACMON, apparait dès 1594 131 où on cite, dans l'acte de baptême de Gabrielle de Brenas, ... Messire 132 Surrel gendarme de Monsieur de Seneujols 133 .

Commençons par dire que nous n'avons pas encore trouvé l'acte qui dise de façon péremptoire qu'André est le fils de Pierre Surrel notaire au Bouchet et de Catherine Ahond. Mais nous n'avons néanmoins aucun doute sur cette parenté. André assure en effet le service armé du fief du Bouchet, pour lequel il fut convoqué au ban en 1639. Les fiefs se transmettaient d'ainé en aîné et il y a toutes les chances qu'André soit le fils, aîné, de Pierre Surrel et Catherine Ahond.

Est-ce même André qui est désigné en septembre 1594 sous le nom de "Sergent Surrel" 134 et qui commande pour le roi la garnison de Chamalières 135 composée de 5 gens de guerre à pied ? 136 . Nous le supposons. Quoiqu'il en soit, on peut conjecturer qu'André sert dans la compagnie de son beau-père, le trop célèbre cadet de Seneujols, qui menait pendant les troubles une compagnie de gentilhommes volontaires. 137 , commanda pour le service du Roi Henri IV alternativement aux châteaux de Montbonnet et Solignac (1594) et fut capitaine d'une compagnie de chevaux légers 138 . Cependant, le cadet de seneujols eut trois frères ayant fait la profession des armes, notamment Alexandre, son aîné, dit de Seneujols 139 . La fin de l'année 1594 est funeste pour le parti royaliste en Velay. Le sénéchal de Chaste, chef de ce parti, tente de prendre la ville en octobre 1594. Cette tentative ayant été écartée, Chaste meurt au combat de la porte St Gilles qui tourna au massacre. Ce désastre du Puy, où l'élite de la noblesse du Velay trouva la mort, frappa de stupeur le parti royaliste et le pays 140 . On ignore si André Surrel ou son beau-père le cadet de Seneujols accompagnaient le sénéchal de Chaste lors de cette entreprise. Notons que Jean Burel qui relate l'événement dans ses mémoires donne une liste des principaux chefs de l'entreprise du Puy, morts ou rescapés, où figure un certain capitaine Bouchet. Augustin Chassaing n'a pu identifier ce personnage sur lequel il ne fait pas de tentative d'identification. 141

Nous faisons un saut de 32 ans et nous retrouvons André le 15 octobre 1626 142, qui donne quittance à Jean Guinhebert pour les arrérages de douze années de taille. 143

En mai 1639 le sieur de Surrel du Bouchet 144 est convoqué par le sénéchal de Chaste au ban de la noblesse du Velay pour la conquête projetée du Roussillon 145. Le roi Louis XIII était en effet depuis plusieurs années en guerre contre l'Espagne et ordonna d'assembler une armée à Sigean, près de Narbonne. Chaste, sénéchal du Puy, ayant reçu cet ordre, convoqua la noblesse du Velay qui s'assembla au Puy le 15 mai. Il donna une ordonnance, le 20 mai, dans laquelle il nomma ceux qui étaient tenus de se rendre, le 1er juin suivant, pour servir en personne dans les compagnies de carabins de mousquetaires à cheval ou dans l'infanterie, chacun suivant la valeur de son fief 146. Dans cette liste d'hommes qui possèdent fief, font profession de porter les armes, sont habillés à ce fief et sans escuze d'âge, 147 figure le sieur de Surrel du Bouchet. Le départ eut lieu en fait que le 22 juillet 148. Pour renforcer son armée en Roussillon Louis XIII décréta dès 1639 une levée extraordinaire de milices 149; le contingent du Velay fut de 800 hommes, menés par le baron de Bouzols, qui partit le 29 juillet 1639 150. Deux ans plus tard, en septembre 1641, le prince de Condé qui continuait la guerre en Roussillon ordonna une deuxième levée de milices, fixée à 200 hommes de pied, armés les deux tiers de mousquets, et un tiers de piques 151, Monsieur du Bouchet et Monsieur Iraitlh furent chargés de conduire cette troupe mais il y eut 89 déserteurs et la tentative de les remplacer, le 18 février 1642, semble avoir été abandonnée 152.

Un mois plus tard en mars 1642 eut lieu une troisième levée de troupes en Velay sur ordonnance royale, et signée de Noble Henri de Masparante, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et son commissaire, avec De Lafont 153 son commis. Cette troupe fut réunie en huit jours et fut conduite, le 16 avril 1642, par ces deux commissaires et par le sieur du Bouchet 154

Louis XIII revint lui-même au camp de Perpignan en avril 1642 et ordonna pour en accélérer la prise une nouvelle levée de milices. Perpignan capitula le 29 août suivant, Salces le 15 septembre, ce qui termina la conquête du Roussillon. 155

Enfin le 11 novembre de cette même année 1642, le sieur du Bouchet beau frère du sieur de Saint Haond... est

accusé de meurtre, sur la personne d'un déserteur de la milice " d'un coup de pommeau d'espée à l'estomac, où il tumba de ce coup et se donna contre la teste qu'il s'anfonssa les hos d'icelle..." 156

Cette dernière dénomination, beau frère du sieur de Saint Haond, ne laisse planer que peu de doute sur l'identité de celui qui est dénommé sieur du Bouchet dans les mémoires d'Antoine JACMON 157. Nous l'expliquons plus loin en détail dans le chapitre VI Qui est le seigneur du Bouchet dans les mémoires de Jacmon. On ne trouve plus trace de lui après cette date dans ces mémoires.

Dans sa plaquette 158 sur Le Bouchet Saint Nicolas (1859), A.FOURTIER indique page 24 : " 1610 - 1642 un Surrel de Monchant vint au Bouchet sous Louis XIII, chargé par Richelieu d'apaiser les troubles qui étaient manifestés dans cette partie du Velay " 159. Il faut savoir que Fournier a travaillé d'après les notes manuscrites de l'abbé PORTALIER faites en 1655 160, et qui étaient encore, du temps au Fournier rédige son ouvrage, conservées à la cure du Bouchet, ce qui nous conduit à croire que l'abbé Portalier, qui rédige ses notes sept ans après le décès d'André Surrel, ne pouvait pas être mieux renseigné puisqu'il a du connaître le personnage de son vivant. Les notes de l'abbé Portalier ont encore été relues au XIX^e siècle par Jean Paul Surrel, instituteur au Bouchet qui y fait référence : " L'abbé Portalier dit dans ses notes que le grand cardinal de Richelieu envoya au Bouchet de Monchand notre compatriote commissaire du Roi " 161. On verra que le fils d'André, Vidal, avait des revenus sur l'abbaye de La Chaise Dieu, dont le Cardinal de Richelieu était l'abbé 162, c'est peut être la manifestation de dédommagements pour services rendus, mais nous ne faisons là qu'une supposition. La formulation de l'abbé, flatteuse comme souvent sous l'ancien régime, doit être prise avec d'autant plus de prudence que nous n'avons pas l'acte original sous les yeux. N'imaginons pas qu'André Surrel fut un proche du Cardinal, loin de là. Il y eut certainement, si ce fait se trouve avéré, quelques intermédiaires de haut rang entre le ministre et l'ordre de mission. Dans la hiérarchie, les Surrel sont des nobliaux, à peine sortis de la bourgeoisie, et ils n'ont bien évidemment eu aucun rapport direct avec le ministre.

Par son mariage avec Marguerite de La Rodde, dame en partie de Saint Haon, (ou antérieurement par le mariage Surrel-Ahond ?) les Surrel devinrent conseigneurs et pariers de la baronnie de Saint Haond, coseigneurie et parerie qu'ils vendirent en 1724.

André Surrel est encore parrain d'une de ses petites filles le 10 mai 1641 163, et meurt après le 11 novembre 1642 164, ce qui lui donne une belle longévité de combattant puisqu'il était déjà homme d'arme en 1594.

Marguerite de La Rodde, marraine de Jehan Crozet et de Gabrielle de Brenat en février 1594, nous est connue aussi

par la fondation de deux messes qu'elle fait à l'église du Bouchet St Nicolas le 3 février 1630 165 . Elle est encore marraine de Nadal SALEYRETE en 1640 166 . Elle est morte après le 5 juillet 1644, date à laquelle elle figure encore comme marraine de son petit fils Jean Surrel sgr de Fontrouge. 167

La famille de LA Rodde, ancienne chevalerie vellave, tire son nom du château de La Rodde près Saugues. Pierre de La Rodde, écuyer, est cité avec d'autres chevaliers du Velay dans une charte de croisade de l'an 1191. Sa filiation commence en 1308. Elle a été admise aux Honneurs de la Cour en 1776. Louis XV érigea en mai 1769 la baronnie de Saint Haond en comté en faveur d'Henri Hyacinthe César de La Rodde 168 . La Baronnie de Saint Haond était une des huit seigneuries qui donnait droit d'entrée aux Etats du Velay. 169

1) Vidal

Qui suit

2) Pierre

(av 15 fev 1640 170 - ap 4 février 1664 171)

Greffier au Bouchet

Il épouse le 15 février 1640 à Arlempdes 172 Magdeleine SERVANT (av 15 fevrier 1640 173 - ap 21 juillet 1648 174) fille d'Antoine, notaire royal et bailli d'Arlempdes et de Giliberte RIVIER.

Pierre est le plus souvent désigné avec l'épithète d'honorable homme (1640) ou d'honnête homme (1645).

Comme nous l'avons dit (biographie Pierre II), Gabrielle Denand a trouvé une fois dans ses recherches un noble Pierre de Surrel, parrain de Marie Brenas (en 1634 ou 1638). Mais cette épithète conviendrait mieux au notaire royal, lieutenant de bailli et sgr du Bouchet, qu'au greffier.

Le 6 novembre 1645, il est parrain d'Ysabeau Servant : "... honnête homme Pierre Surrel, du Bouchet St Nicolas..." 175 . La famille Servant est originaire d'Arlempdes 176 . En 1664, à la mort de son frère aîné Vidal, il récusera ce testament. 177

Madeleine Servant, le 29 juillet 1640, est citée comme marraine d'André SALLEIRETE au Bouchet " Sa marraine a été demoiselle Magdelaine Servand femme d'honorable homme Pierre de Surrel " 178

a) Madeleine

(10 mai 1641 Le Bouchet 179 -)

b) Antoine

(24 octobre 1643 Le Bouchet -)

Il épouse à Agnès BONNETON d'où postérité.

c) Antoinette

(27 août 1645 Le Bouchet -)

d) Marie

(21 juillet 1648 Le Bouchet 180 -)

e) Jean

(ap 15 fév. 1640 181 - ap 20 août 1670 182)

3) Jean

Seigneur des Combes

Il épouse Vidale LONG d'où postérité éteinte.

4) Jean

(- 1er Février 1707 Le Bouchet)

Seigneur d'Abel

Il épouse Marcelline BLANC d'où postérité dont on perd les traces.

5) Antoine

(-)

Il épouse Marguerite GONZY, de Cayres. 183

IV Noble Vidal (de)184 SURREL

(av 12 janvier1625 185 - av 4 février 1664 Le Bouchet 186)

Seigneur de Montchamp, Juillac

Coseigneur et parier de Saint Haond

Bailli du Bouchet Saint Nicolas (av 1649-1664)

Il épouse le 12 janvier 1625 187 damoiselle Marie JULLIEN (av 12 janvier 1625 188 - 27 août 1685 Le Bouchet 189) fille de Messire Mathieu JULLIEN, baillif et rentier de la baronnie de Solignac 190 et de Gabrielle BRENAS d’ORIOI.

Vidal naquit au moins vers 1606 car on peut supposer qu’il avait une vingtaine d’année pour son mariage. En 1625 il épouse Marie Jullien, fille de Mathieu, bailli de la baronnie de Solignac et de Gabrielle Brenas d’Oriol dont il aura huit enfants. Vidal est désigné tantôt sous les titres de noble, honorable homme, bourgeois, sieur.

Il était dès 1637 rentier du Bouschet Saint Nicolas ; une sentence 191 de 1667 fut rendue par le sénéchal du Velay pour lui contre les hommes du lieu de Mazemblard concernant des semences. Le Bouchet Saint Nicolas dépendait de l’abbaye de La Chaise Dieu dont le Cardinal de Richelieu était l’abbé. Cette sentence nous apprend que c’est en 1637 qu’un contrat d’afferme des “ revenus de ladite abbaye de la chaize dieu deppendans dicelle pour le temps et terme de six années “ est fait en faveur de Vidal Surrel . Ce contrat fut fait par Claude Byet lieutenant général en Berry “ comme procureur et ayant charge de feu monseigneur le cardinal de Richelieu “. Faut il voir dans le contrat d’afferme comme un dédommagement en rémunération de services rendus au Cardinal ou bien s’agit-il d’un acte délibéré de gestion de patrimoine ? Nous ne saurions le dire. Notez que figure sous la cote 1 H 26.2 dans les papiers de la famille Surrel de Montchamp aux archives départementales de la Haute-Loire le "Terrier et reconnaissance consantis et devoirs seigneuriaux que monseigneur leminantissime armand cardinal duc de Richelieu abbé commandataire de l’abbaye de La Chaise Dieu prend au lieu et mand(emen)t du Bouchet St Nicolas comme prieur dudit lieu dépendant de lad(ite) abbaye". La prise de bien à ferme était un acte dérogeant sauf pour les fermes royales et de l’Eglise 192 . Il s’agit bien dans le cas présent de terres d’église. Le fils aîné de Vidal, Jacques, bénéficiera lui aussi de ces revenus. Est-ce pour cette raison de la situation de rentier que Vidal se trouve affublé de qualificatifs bourgeois ? Aurait-il dérogé d’une autre façon ? A-t-il tout bonnement abandonné toute prétention à la noblesse ? Nous ne comprenons guère ce mélange d’appellations.

En 1639 il rendit hommage 193 à l’évêque du Puy pour son fief franc 194 de Julliac qu’il avait acquis du Chapitre de Notre Dame du Puy. Vers 1643, sans doute, après la mort d’André de Surel son père, Vital devint coseigneur parier de saint-Ahond, titre qu’il porte dans son testament solennel. Il fut aussi bailli du Bouchet St Nicolas, jusqu’à sa mort et au moins depuis 1649 195 .

En 1656, il est parrain d’une cloche dite de Sainte Marie dans l’église du Bouchet. La marraine est Beatrice de St Haond 196 . Il est dit que l’un et l’autre donnèrent à cette occasion des richesses pour l’église. 197

Il meurt avant le 4 février 1664, date du Procès-verbal de l’ouverture et publication du Testament solennel de feu sieur Vidal de Surrel, seigneur de St Haond.

Famille Jullien ou Julien ou de Julien du Chier : nous n’avons retrouvé que peu de renseignements sur cette famille 198 . Il semble qu’elle était établie à Solignac puisque messire Mathieu JULLIEN baillif de cette ville, fut inhumé en 1627 dans l’église, tombeau de ses prédécesseurs. L’acte le dit du lieu du Chier. Sa fille Marie JULLIEN avait un frère, messire Jacques JULLIEN, de Costaros près Cayres, prêtre et prieur de Saint Arcons de Barges. Le 14 février 1677, revenant de Coucouron, il tomba de son cheval et se tua. 199

Le 30 novembre 1727, le Père Julien de Costaros, Jésuite, fils de M. Jullien-Praneuf chirurgien, prêcha l’Avant à la cathédrale du Puy. 200

Famille Brenas: la famille Brenas dits Brenne est bien connue en Velay et Vivarais. Cette famille est citée dès 1030. Etienne de Brenas sgr d’Oriol, fils de Louis-Julien et d’Isabelle d’Agrain, est l’auteur de la branche du Vivarais. Cette famille a donné plusieurs baillis généraux du mandement et baronnie de Solignac. Les Brenas ont été maintenus dans leur noblesse par l’intendant du Languedoc le 26 novembre 1668. Louis de Brenas, premier consul du Monastier, fut député de cette ville aux Etats du Velay de 1746. 201 Sa mère était Marie Surrel de Montchamp, qu’on citera plus loin.

1) Jacques

(av 1640 202 -11 Avril 1691 Riom203)

Seigneur du Bouchet, coseigneur parier de la baronnie de St Haond

Bachelier, Docteur en droit,

Bailli du Bouchet

Il épouse en premières noces le 9 Juin 1674 à Servières noble Magdeleine de CHASTEL de SERVIERES204 fille de Jean de CHASTEL sgr de Servières et de Marguerite de LANGLADE, dont il eut un enfant Claude qui suit, et en deuxième noce le 14 Janvier 1676 Jeanne de CHAMPES, veuve de noble Claude D’OYDES, dont il n'eut pas d'enfants.

Jacques était licencié en droit, c’est sans doute pour cette raison qu’on lui voit attribuer parfois le titre de bachelier.205 ou bachelier es droit 206 . Il fut comme son père Baillif du Bouchet. On trouvera plusieurs actes concernant Jacques Surrel dans un gros dossier aux archives départementales de la Haute Loire sous la cote 1 H 26. Ce dossier révèle : que Jacques eut un procès pendant plusieurs années (1677 - 1687) contre Jean de La Roche, nous n’avons hélas pas analysé le contenu 207 ; que Jacques plaida contre son frère cadet Claude Surrel, sgr de Moncham, le 1er décembre 1681 ; que Jacques était fermier général des revenus du prieuré du Bouchet St Nicolas dépendant de l’abbaye de la Chaise dieu ; qu’il pris à ferme en 1687 les revenus du Prieuré de Chanteuges 208 . Cette prise de bien à ferme n’entraîne pas dérogance puisqu’il s’agit d’un bien de l’Eglise 209 . L’année précédent sa mort, le 7 juillet 1690, Jacques fait un procès 210 à son premier beau père (ou un homonyme ?) Jean de Chastel qu’il assigne devant le bailli du duché de Mercoeur 211 . Le texte reste à analyser précisément mais il semble que Jean de Chastel n’ait pas payer une somme de trois milles livres provenant de l’exécution d’une vente sur le territoire de Saugues.

Jacques fit son testament 212 au Puy le 25 mai 1677 devant le notaire LAFONT et en présence de plusieurs gens de médecine 213 , il devait donc être fort malade. Il ne mourra en faite que 14 ans plus tard, preuve d’une guérison inespérée. Il demande la présence de neuf prêtres pour sa messe d’enterrement, demande à être inhumé dans le tombeau de sa famille qui était dans la chapelle notre-dame de l’ancienne église du Bouchet. Il donne un pré Prat doux blancs aux prêtres de l’église du Bouchet, laisse six milles livres à son fils unique Claude, né de son premier mariage, et institue son héritière sa deuxième épouse Jeanne de Champes.

a) Claude

(22 Avril 1675 Le Bouchet - 20 Décembre 1723 St Germain Laprade)

Chanoine régulier de l' abbaye de Doue (au Puy), prieur de St Germain Laprade.

La mère de Claude, Madeleine, meurt en lui donnant le jour. L’acte de décès de Madeleine et l’acte de naissance de Claude ne font par conséquent qu’un dans les registres du Bouchet (Baptême)

2) Claude

Qui suit

3) Gabrielle

(4 Décembre 1642 Le Bouchet -)

Elle épouse le 19 Janvier 1663 au Bouchet noble Claude CHIROL sgr du Fieu, docteur en droit, avocat au Puy dont :

a) Vidal

(3 avril 1666 Le Puy214 -)

4) Jean

(5 Juillet 1644 Le Bouchet - 31 Juillet 1708 Le Puy)

Seigneur de Fontrouge

Bourgeois du Puy.

Jean est l'auteur de la branche dite de Fontrouge . Il s'installera dans la ville du Puy où il semble avoir exercé la profession de marchand 215 , et deviendra bourgeois du Puy 216 , ainsi que son fils François. Dans la quasi totalité des actes qu'on a retrouvé de lui, il est désigné comme sieur Jean Surrel seigneur de Fontrouge , cependant dans l'acte de naissance 217 de sa fille Jeanne Antoinette, née au Puy en 1679 , on le désigne sous le nom de noble Jean Surrel sr de Fontrouge. Nous ne comprenons guère cet artefact 218 Est-ce une reconnaissance sporadique de son statut social originel ? Si les ascendants de Jean n'avaient pas été ce qu'ils furent nous aurions été tentés de dire qu'il pouvait y avoir là une manifestation d'un désir d'ascension sociale 219 Par la suite ce qualificatif disparaît, ce qui paraît plus le signe que Jean abandonne ses prétentions. Nous ne sommes pas loin (1666) des grandes recherches exigées par Louis XIV, il y a peut être là le signe que les Surrel ont été déboutés de leur prétention au titre de noble ? A notre sens, ce n'est pas l'épithète de bourgeois du Puy, qui fait problème car il est compatible avec la noblesse 220, (il faut le prendre dans le sens de habitant du bourg du Puy) mais bien l'exercice de la marchandise, quoiqu'il fût très prisé dans la ville du Puy où le titre de marchand se positionne en haut de la hiérarchie, avant celui de consul 221. Son fils François ne prendra plus que le titre de sieur de Fontrouge, marchand, bourgeois du Puy, sans l'épithète nobiliaire.

Jean Surrel possédait en 1678 une maison au Bouchet et, outre la seigneurie de Fontrouge, il y avait un domaine appelé de Perebilhe 222 (Peyrebeille) qu'il afferme le 6 octobre 1684 223 à Barthelemy LAROQUE, habitant du Bouchet. Il avait aussi divers prés et champs au Bouchet (dont nous n'avons pas fait le relevé complet), dont un dit de La Merendeyre qui figure dans la liste des biens prétendus nobles dans le cadastre du Bouchet de 1678. 224 .

C'est probablement lui qui cède des droits et vend des biens à Hugues d'Apchier de Tailhac en 1698 et 1707 . 225

Il teste le 18 février 1706 226 dans sa maison du Puy, demandant à être inhumé dans l'église Saint Pierre le Monastier, tombeau de sa première épouse Catherine VERE.

Il épouse en premières noces le 26 Juillet 1672 au Puy Catherine VERE ou VERO dont il aura neuf enfants tous nés au Puy, et en secondes noces Antoinette BARBIER dont il aura un fils François.

a) Jacques

(14 Avril 1673 Le Puy - 15 Novembre 1713 Carcassonne)

Jésuite

Le révérend père Jacques Surrel a été jésuite à Aubenas (testament de son père).

Il épouse en deuxièmes noces avant 1701 Antoinette BARBIER d'où

a) François

(5 Juillet 1701 Le Puy -)

Bourgeois du Puy, marchand.

Il épouse le 30 Novembre 1724 227 au Puy Marie Marguerite HERITIER dont il eu Jean Jacques Laurens, sgr de Fontrouge (3 Juillet 1725 Le Puy) bourgeois du Puy, cleric du Palais. François prend le titre de bourgeois du Puy dans son acte de mariage (1724).

5) Jacques

(Cité en 1662)

Chanoine de St Paulhien au Puy

6) Antoine

(16 Septembre 1647 Le Bouchet -)

Hoste de St Haond

Antoine dit " La Roche " épouse en 1682 Antoinette LAC d'où postérité dite " La Roche " ou " Rochon ".

7) Marie

(av 1666 228 -)

Elle épouse avant 1666 229 maître Claude BELLUT (Landos- 1682) fils de Jean BELLUT (-1667) et de Françoise GIRAUD dont :

a) Marie Anne

(av 1666 Landos - ap 1730 Landos)

{ arbre de Vincent LEBRETON, site geneanet.org}

V Monsieur Maitre 230 (noble231) Claude SURREL de MONTCHAMP

(3 Novembre 1640 Le Bouchet 232 - 3 Juillet 1723 Le Bouchet 233)

Seigneur de Montchamp, coseigneur et parier de la baronie de Saint-Haon

Avocat en parlement de Toulouse

Baillif puis maire du Bouchet

Il épouse le 13 Janvier 1679 à Pradelles 234 Marguerite BOUTAVIN de MORTESSAGNES (vers 1661 235 - 1732 Le Bouchet 236) fille de Mr Mre Pierre BOUTAVIN sgr de Mortessagnes et St Arçons, juge de Pradelles, conseiller du roy au baillage de Velay, et de Françoise BRUNEL.

Claude vend la seigneurie du Thor, sise à Saint Haond, le 6 août 1697 à Jean de La Rodde baron de Saint Haond pour 1613 livres 237 Il est parrain de la deuxième cloche de l'église du Bouchet en 1671, la marraine est Béatrix de Saint-Haond, il offre à cette occasion une chasuble noire avec ses armes 238. L' appellation de Monsieur Maître, pour un gradué en droit, se substitue parfois aux épithètes nobiliaires. 239

La famille Boutavin est originaire de la ville de Pradelles. Elle appartient à la bourgeoisie de cette ville. Un Jean Antoine BOUTAVIN, sgr de Mortessagnes et juge de Pradelles est parrain le 7 juin 1738 à Pradelles de Jean Antoine BOUCHARENC de CHAUMEILS 240 . Messires Jean Antoine BOUTAVIN, prêtre official, Jean Antoine BOUTAVIN prêtre et curé, opérant en l'église Saint Pierre de Pradelles, sont cités le 5 mai 1691.241 Madeleine BOUTAVIN, habitante de Pradelles, bisaieule de (voir Actes d'André de Surrel, quand il est parrain.). Noble Pierre BOUTAVIN seigneur de Mortessagnes est parrain le 19 novembre 1659 242 d'Isabeau CHAUSSENDE fille d'Antonin, grangier du Cros Verdier 243

Noble Jean Antoine BOUTAVIN, sgr de Mortessanges, “ juge en la cour ordinaire du Bouchet St Nicolas “
(7 sept.1731) 244

1) Jacques
qui suit

2) Antoine

(- 1737 Le Bouchet)

Praticien

Il épouse le 10 Février 1692 au Bouchet Catherine SARDON d'où postérité

Antoine est un enfant naturel, dit " Le Cadet " . .

3) Marie

(12 Juillet 1676 Le Bouchet -)

Dite Demoiselle Marie de Surel de Monteil

Elle épouse en premières noces le 30 novembre 1690 245 à Pradelles, par contrat 246 du 30 novembre 1690, Jean François de BRENAS,sgr de Morandes qui habitait la ville proche du Monastier Saint Chaffre 247 .

De ce premier mariage, Marie eut dans un ordre inconnu Louis et cinq autres frères et soeur dont l'existence est révélée par une note de Bernard SANIAL dans son Journal de Jean CLAVEL, p. 193, note 843 :

a) Louis

(- ap 18 novembre 1785248)

Chevalier, Avocat en parlement,

Premier vice-consul du Monastier,

Bourgeois du Monastier249 ,

Louis épouse le 28 février 1767 250 (au Monastier?) Marie Dorothée du CORTIAL de GIRAUD251 dont le neveu Jean

Pierre Dominique de Giraud épousera au Monastier le 24 novembre 1785 Jeanne Marie de Surrel de St Julien²⁵² .
Louis de Brenas assista comme premier consul du Monastier à l'assemblée des Etats du Velay le 10 mai 1746
²⁵³

b) Marie Antoinette
(-)

c) Jean Scipion
(-)

d) Pierre (-)

e) Jean François
(-)

f) Antoine
(-)

Elle épouse en secondes noces le 30 Mars 1723 Louis BLANC de MOLINES ²⁵⁴.

4) Claude

(6 Juin 1682 Le Bouchet - après 1752)

Seigneur du Cros

5) Vidal

(13 Mai 1689 Le Bouchet - 8 Juillet 1772 ⁵⁵)

Seigneur de Pratneuf ²⁵⁶

Il épouse le 21 Août 1714 à St Haond, par contrat du 16 août 1714 ²⁵⁷ passé à SaintAgnès RICHARD ²⁵⁸, d'Escublac
paroisse de St-Ahond, fille de Me Sébastien et de Marguerite LIABEUF dont Vidal, dont Sebastien, dont Jean Louis dont
:

a) Auguste Félix

(19 Novembre 1795 St Haond - 30 Décembre 1859 St Nicolas de la Grave)

Capitaine de la Garde royale

Chevalier de la légion d'honneur

Médailé de Sainte-Hélène

Blessé à Waterloo, il se distingue à l'attaque du Trocadero (Espagne), cité pour sa belle conduite au combat de la Tafna (Afrique), Officier d'ordonnance du général baron Daumesnil (1830), commandant du fort de Brescou (1844).
Campagnes : Italie, Belgique, Espagne, Afrique. 259 . Il épouse en 1842 Félicité BOURGEOIS dont il eut une fille Augustine 260

6) Nicolas

(17 Juin 1692 Le Bouchet -)

Seigneur de Fontcrose

Il épouse Thérèse CLUSEL261 d'où

7) Jean

(-)

Sgr de Fontcrose,

Il épouse le 21 Novembre 1752 à Villeverte (Coucouron) 262 Rose ODDE du CROS fille de noble Vital sgr du CROS et de LA VALETTE 263 et d'Anne Marie ARNAUD de PRATNEUF, dont il eut :

a) Jacques

(14 Mai 1755 Villeverte - vers 1821 Eusclades ?)

Prêtre curé de St Victor et Eusclades (Ardèche)

b) Magdeleine

(24 Juillet 1757 Villeverte - 24 Avril 1830 Angers264)

Chanoinesse noble de l'abbaye royale du Ronceray d'Angers 265

Magdeleine est entrée à vingt ans266 comme novice dans l'abbaye royale du Ronceray, monastère de bénédictines où elle fit sa profession le Dimanche 8 octobre 1780 267 . Ce chapitre noble réclamait huit quartiers de noblesse 268. Elle figure sous le nom de Monchamp dans la liste des religieuses admises dans ce chapitre, laquelle liste

a été publiée dans le Catalogue des gentilhommes d'Anjou et pays saumurois 269

La correspondance originale entre l'abbesse du Ronceray et Jacques Louis de Surrel, seigneur de Montbel, au sujet de la dote (2000 livres) de mademoiselle de Montchamp a été recopiée en son temps par Amédée de Surrel de St Julien (1856-1940) chez ses cousins Surrel de Montbel et a été dactylographiée dans son Résumé historique et généalogique pour la maison de Surel 270 . On y apprend que le père de Madeleine fit quelques difficultés pour renoncer au testament qu'il avait fait sa fille en sa faveur.271 L'abbesse du Ronceray, la soeur d'Aubeterre 272 , reçut en effet la somme de 2 000 livres pour l'entrée en religion de mademoiselle de Montchamp.

Le 26 avril 1790, Guillet Latousche et Legros de Prince , nommés commissaires par la municipalité d'Angers, afin d'interroger les religieuses du Ronceray et rendre compte de l'état du monastère se présentèrent à l'abbaye et dressèrent procès-verbal de ce qu'ils avaient vu et entendu : après ce procès verbal, l'abbesse d'Aubeterre persiste à vivre et mourir en son état . les 21 autres religieuses, dont Surel de Monchamp, Madeleine, 55 ans font la même déclaration 273 .

Pendant la grande Révolution, elle se retira auprès de sa soeur Catherine à Montpezat (Ardèche) et ensuite à Alleyras, à environ 15 km du Bouchet St Nicolas. Elle y habitait une maison longtemps appelée "La Surelle", voisine de celle de Mr VARLOT 274 . Elle abandonna tous ses droits à la succession de Monseigneur de Vichy et à celle de son père, en faveur de son cousin Auguste Félix Surrel de Montchamp capitaine au 6è régiment de la Garde Royale. 275 Elle est décédée à Angers cours St Laud le 24 avril 1830.276

c) Rose

(-)

7) Rose

(7 Août 1694 Le Bouchet - 20 Novembre 1747 Le Bouchet277)

Rose est décédée au Bouchet et fut enterrée dans l'église ; tombeau de ses ayeux ;.

8) Barbe

(7 Août 1694 Le Bouchet - 20 Novembre 1747 Le Bouchet278)

Elle épouse le 3 mars 1699 au Bouchet St Nicolas 279 sieur Claude SARCIN praticien fils de sieur Jacques et de demoiselle Beatrix BRESSON, de la ville de Pradelles

VI Noble Jacques (de) SURREL de MONTCHAMP

(30 Avril 1671 Le Bouchet 280 - 31 Décembre 1736 Lavaudieu 281)

Seigneur de Montchamp, Montpeyroux, Le Bouchet

Coseigneur parier de la Baronie de Saint-Haond

Lieutenant de cavalerie au régiment de Clermont Prince.

Il épouse le 16 Février 1712 282 à Frugières noble Marie Anne de LA ROCQUE d'AUBAGNAT, douairière de Montchamp 283 , fille de noble Pierre et de Suzanne du PONT de MUNAS.

Jacques, d'abord connu sous le nom de seigneur de Montpeyroux, se signale en 1711 par un scandale ; lors de la grand messe à St Haond le 6 Janvier 1711 accompagné d'Antoine " Le Cadet " , il mit publiquement en pièces les escussons du sieur de Costaros " proférant à haute voix plusieurs blasphèmes et des iniures atroces contre l'honneur du suppliant et de sa famille " . Ceci lui valu un procès intenté par Charles de Mialhet sgr de Costaros et cosgr de St Haond, qui porta l'affaire devant le baillif de Velay 284 . Après enquête le procureur du Roi demande la prise de corps du sieur de Montpeyroux. Jacques est par la suite qualifié d'héritier rémissionnaire de feu noble Claude Surrel de Montchamp, son père, preuve qu'il dut être condamné puis en quelque sorte grâcié pour cet esclandre. Ceci laisse supposer que la copropriété de la baronnie de Saint Haond entre plusieurs coseigneurs devait être la source de bien des problèmes.

Jacques fut d'abord cornette au régiment de Bouzols, cavalerie, en janvier 1710, lieutenant en 1714. Il passe au régiment de Brissac en fevrier 1719 puis au régiment de Clermont Prince en janvier 1724. Campagnes : Rhin (1710, 1713) Espagne (1719) Rhin (1733, 1734, 1735) 285 . En 1724 il vendit ou engagea tout ou partie de la coseigneurie de la baronnie de St Haond 286 . Avant 1748, la seigneurie de Montchamp avait du être démembrée puisque maître Hyacinthe PASCAL ajoutait ce nom à son patronyme 287. Jacques s'était installé à la fin de sa vie près de Lavaudieu, vers sa belle famille, où il fut inhumé dans l'église.

La famille de La Rocque, appartient à la noblesse chevaleresque du Carladez où elle est connue depuis 1280. Une branche a quitté le Languedoc après 1668 pour s'installer à Aubagnat par le mariage de Pierre de La Rocque vers 1675 avec N. du Cherry dame d'Aubagnac. Pierre épousa en troisième nocces le 11 mai 1684 Suzanne du Pont de Munas en Vivarais, dame d'Oriol, baronne de Mortesaigne en Velay, et fut substitué par une clause de son contrat de mariage aux biens et titres de cette maison.288

1) Suzanne

(15 juillet 1715 Aubagnat289 - 6 décembre 1782 Auzelle290) 291

Suzanne est restée sans alliance, elle mourut à Auzelle auprès de son plus jeune frère qui en était prieur-curé.

2) Jean

(5 août 1721 Domeyrat 292 -)

Dont on perd les traces, peut être mort en bas âge.

3) Jeanne

(20 août 1724 Domeyrat 293 - 23 avril 1772 Paulhaguet 294)

Elle épouse, le 23 mars 1751 295 à Paulhaguet, par contrat du 20 mars 1751 296 , Barthélémy de VICHY, chevalier, capitaine au régiment de Poitou fils de Gilbert, chevalier, comte et seigneur de Berbezit et de noble Louise Philiberte de THÉLIS.

Jeanne et ses enfants furent maintenus dans leur noblesse d'àextraction par arrêt de la cour des Aides de Clermont-Ferrand le 11 janvier 1763.297 Elle possédait le domaine de Neyrolles à Champagnac-le-Vieux près d'àAgnat.298 , qui fut vendu par ses héritiers le 6 mars 1786. 299 .Elle est décédée dans la ville de Paulhaguet où elle habitait.

Famille de Vichy : illustre noblesse de chevalerie, seigneurs châtelains de Vichy, barons d'àAbret, de Cusset et de Busset, comtes de Champrond, seigneurs de Luzillat, de Vendègre, Berbezit etc. Filiation depuis 1065, nobles alliances, beaux services militaires. Guillaume, sgr de Vichi échangea en 1344 la terre de Vichi avec le duc de Bourbon contre celle de Jansac. Un grand maitre des templiers (1250), deux chevaliers croisés (1219, 1250), chanoines comtes de Brioude,etc. Un évêque d'àAutun, pair de France.

Une branche de cette famille était venue se fixer au château de Berbezit. En 1884 cette famille existait encore dans le Puy de Dôme au château de Ludesse, mais elle semble éteinte aujourd'àhui en 2008.300

a) Philibert Balthazar Charles

(2 février 1752 Paulhaguet 301 - 5 mai 1754 Paulhaguet 302)

Décédé à deux ans et demi.

b) Roch Etienne

(7 juillet 1753 Paulhaguet 303 - 3 avril 1829 Paris 304)

Aumônier de Marie Antoinette

Evêque de Soissons, d' Autun (1819)

Pair de France (1823), Conseiller d'àEtat (1824)

D'àabord lieutenant au régiment de Picardie ; en 1778 il entra au séminaire de Saint-Sulpice et reçut la prêtrise. Il fut le dernier prieur d'àAnsy le Duc, abbé commandataire de Saint Ferme au diocèse de Bazas et aumônier de la reine Marie-Antoinette. Il émigra dans les premiers jours de la Révolution, habita d'àabord la Suisse puis trouva un asile à la Cour du grand électeur de Bavière Charles Théodore. Rentré en France après le concordat, Napoléon voulut l'àattacher à sa chapelle, mais l'àabbé de Vichy refusa ses offres. Après la Restauration il devint aumônier de S.A.R Madame duchesse d'àAngoulême, vicaire général d'àEvreux ; nommé évêque de Soissons en 1817, sacré à Saint Sulpice évêque d'àAutun le 28 octobre 1819, Pair de France le 23 décembre 1823, Conseiller d'àEtat en 1824. C'àest à lui que l'àon doit le rétablissement de la maison de Paray-le-monial, de l'àordre de la Visitation, d'àoù s'àest répandue la dévotion au Sacré-Coeur. Il mourut à Paris, le 3 avril 1829, et fut inhumé à Autun le 22 suivant. Son portrait était à la fin du XIXè siècle à l'àEvêché d'àAutun. 305

Roch Etienne de VICHY

(1753 - 1829)

Aumonier de la reine Marie Antoinette

Evêque de Soissons (1817), Autun (1819)

Pair de France (1823)

Conseiller d'Etat (1824) 306

c) N.

(25 octobre 1754 Paulhaguet - 26 octobre 1754 Paulhaguet) 307

Fils, inhumé le lendemain de sa naissance.

d) Barthélémi Antoine Paul

(7 novembre 1755 Paulhaguet308 -)

Dont on perd les traces, sans doute mort en bas âge.

e) Jeanne Huguette Suzanne Antoinette

(17 janvier 1757 Paulhaguet 309 - ap 6 mars 1786310 , av 3 avril 1829)

Religieuse de l'ordre de Fontevrault.

Elle est décédée avant son frère l'évêque d'Autun.

f) Jean Baptiste

(4 décembre 1758 Agnat 311 - av 3 avril 1829 312)

Capitaine au régiment de La Fère.

Chambellan et officier supérieur des Gardes du roi Maximilien de Bavière. (après la révolution)

Il fut admis dans l'école royale militaire de Paris après avoir fait ses preuves de noblesse devant le généalogiste d'Hozier le 12 septembre 1772 313 . A sa sortie de l'école il fut versé au régiment de La Fère 314 où il devint capitaine ; pendant la Révolution il se réfugia en Bavière où il devint Chambellan et officier supérieur des gardes du Roi Maximilien, neveu et successeur de Charles Théodore. Il mourut avant son frère aîné l'évêque

d’Autun et ne laissa pas de postérité.

4) Balthazard Hyacinthe

(30 Octobre 1727 Frugières³¹⁵ - 10 Avril 1807 Brioude³¹⁶)

Prêtre, bachelier de Sorbonne ³¹⁷ ,

Prieur et curé d'Agnat et d'Auzelle en Auvergne.

Il devint prêtre et bachelier de Sorbonne. D’abord prieur-curé d’Agnat³¹⁸ dès le 25 juin 1757 ³¹⁹ en Auvergne,. il devint en 1768 prieur et curé d’Auzelle, où sa première signature sur les registres est du 31 mars, et sa dernière du 5 octobre 1788. Il avait eu pour vicaires M.M Vernières, de Vertamy, Tourlognes, Janvier, Grangeaud et Faure.

On le trouve en 1774 ³²⁰ à la tête des habitants de la communauté de Neyrolles à l’occasion d’un abus de pacage . Il vend pour son compte et celui des cohéritiers de sa soeur Jeanne, le domaine de Neyrolles en 1786.

Il était en 1789 prêtre titulaire de la chapelle de Sainte Barbe dans la paroisse de Marivière au diocèse d’Angers, aussi titulaire de la chapelle de Saint Michel en l’église de Saint Nicolas de Provins en Brie.³²¹

En 1790 il habitait Brioude ³²² où il traverse la période révolutionnaire apparemment sans encombre ³²³ . Il possédait encore en cette année quelques vignes et champs à La Bajasse près de Vieille Brioude ³²⁴ . Il décède en 1807 dans sa maison rue des Equilliers.

IV Noblesse :

Le cas de la famille Surrel de Montchamp est très intéressant car cette famille oscille entre bourgeoisie et noblesse.

Monsieur maître Pierre Surrel est notaire royal et lieutenant de baille ou de juge au Bouchet. Il épouse une demoiselle Ahond, de la famille de Saint Haond qui possédait cette baronnie diocésaine du Velay. Celle-ci lui apporte des fiefs vers Pradelles pour lesquels il doit rendre hommage aux vicomtes de Beaune. Il semble aussi avoir été seigneur du Bouchet. Il reste néanmoins notaire royal, profession qui, pour certains, est dérogeante.

Son fils André de Surrel (av 1594-ap 1643) est certainement un noble ou tout au moins considéré comme tel : il sert comme homme d’arme pendant les guerres civiles sous Henri IV, on le convoque pour servir avec la noblesse du Velay dans l’arrière ban à raison de son fief du Bouchet, c'est sans doute lui qui conduit deux fois deux cens hommes de milice levés par ordonnance royale sous Louis XIII. Il semble avoir été commissaire du cardinal de Richelieu pour pacifier les troubles autour du Bouchet. Il porte le titre de messire ou noble et épouse une dame de vieille chevalerie Marguerite de La Rodde.

Son fils Vidal est mi-noble, mi-bourgeois. Quand il épouse Marie Jullien on le désigne comme Honorable Homme. Il est plusieurs fois parrain dans des actes de baptême au Bouchet et désigné comme Honorable, Sieur, ou même une fois

bourgeois. Il rend néanmoins hommage à l'évêque du Puy sous le titre de noble, pour son fief de Julhac, en 1639 et prend ce même titre en 1642 et 1643 dans des actes notariés. Il est baillif du Bouchet et possède des droits sur la baronnie de Saint Haond.

Son fils Claude est un homme de loi, gradué en droit, baillif du Bouchet, et ne prend jamais le titre de noble sauf une fois à titre posthume. Il épouse une demoiselle de la bourgeoisie de Pradelles Marguerite Boutavin. Sa descendance est nombreuse.

Son fils Jacques (-), lieutenant de cavalerie, reprend les titres nobiliaires vers 1724, épouse Marie Anne de La Rocque, de vieille noblesse, est condamné puis gracié pour un scandale qu'il fit dans l'église de Saint Haond contre noble Jean de Mialhet. Il vend la coseigneurie et paréirie de St Haond et s'installe plus au Nord vers Lavaudieu. Il marie sa fille Jeanne à Gilbert de Vichy, sgr et comte de Berbezit. La branche ainée s'éteint là.

Ce n'est donc pas un long fleuve tranquille, nous ne comprenons guère ce mélange de qualifications.

La famille Surrel établie au Bouchet St Nicolas à la fin du XVI^e siècle, est beaucoup ramifiée dans cette ville et alentour. Toutes les branches de cette famille, très prolifique, n'ont pas porté les qualificatifs nobiliaires. Elle y avait néanmoins une place prépondérante par la quantité des biens qu'elle y possédait 325 et les fonctions qu'elle y exerçait. Pour les cadets, la vie devait être certainement plus difficile, n'ayant sans doute qu'un lopin de terre ; ces branches diverses se désignaient à l'aide de sobriquets nés soit de leur profession soit d'une terre de leur patrimoine : on note ainsi les Surrel dit Caliquet 326 , Son chevalier 327, La Forge , Marechal , La Roche ou Rochon, Abel 328 , etc.

Les branches mieux loties ont été connues sous plusieurs noms de terre : de Juillac, de Fontrouge, de Fontcrose, de Monteil, de Pratneuf, de Montpeyroux etc.

La branche dite de Fontrouge est établie au Puy où elle est mêlée à la bourgeoisie de cette ville par l'exercice de la marchandise.

a) qualifications nobiliaires

La branche ainée, dite de Montchamp, porte de façon discontinue les qualificatifs nobiliaires, essentiellement le titre de noble depuis 1594, sous le règne d'Henri IV, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle où elle s'éteint dans la maison de Vichy. Elle n'en use pas de façon systématique et ses membres sont aussi désignés sous des qualificatifs bourgeois tels que Monsieur Maitre, Honorable homme, Honnête homme, bourgeois, sieur.

Les Surrel au Bouchet ont donc une origine bourgeoise et ils étaient en phase d'agrégation à la noblesse dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. On sait très peu de chose de Pierre I, qui vivait en 1529 au Mont près de Lafarre, et semble avoir eut deux fils, Pierre II, notaire au Bouchet, qui continue, et Vidal, prêtre à Viviers, recteur des écoles. L'origine notariale de la famille a peut être gênée pour obtenir une maintenue de noblesse lors des grandes recherches de 1666, sous Louis XIV. Nous supputons qu'elle a pu être déboutée de ses prétentions puisqu'aucune maintenue n'a été retrouvée ou plus simplement qu'elle a renoncé à cet état pendant la période des recherches de noblesse à la fin du règne de Louis XIV. En effet de 1662 à 1724, nous n'avons aucun acte où elle prenne un titre nobiliaire.

Ce qui nous surprend (mais en est-il à l'époque ?), c'est que les mêmes personnes peuvent se voir appliquer des qualificatifs différents ; ainsi Pierre Surrel, époux de Madeleine Servant est dit noble Pierre de Surrel lorsqu'il est parrain de Marie Brenas en 1634 329 (à moins qu'il ne s'agisse de son grand père, le notaire ?) et honorable homme Pierre Surrel lorsqu'il épouse en 1640 Madeleine Servant, fille d'un notaire d'Arlempdes. C'est la même chose pour son frère Vidal, qualifié tantôt noble, tantôt honorable homme.

Les qualifications bourgeoises n'excluent pas cependant automatiquement la noblesse, il faut y prendre garde. Celle de Monsieur Maitre ne nuisait pas lors des maintenues de noblesse sous Louis XIV 330 . Celle de bourgeois est parfois à prendre au sens premier du terme habitant du bourg de et elle peut très bien s'appliquer à un noble habitant la cité. Il peut nous paraître étonnant de voir le même personnage s'intituler à la fois chevalier et bourgeois mais sous ancien il n'y a donc pas forcément de contradiction. Gilles de La Roque dans son Traité de la noblesse nous dit ... c'est une erreur de croire que le titre de bourgeois déroge à la noblesse ...331 .

Chaque ville avait ses règles quant au droit de bourgeoisie qui était attribué à un habitant de la cité, ce droit pouvait être attribué à un noble ; il y a de nombreux exemples en Velay et notamment au Puy. Au Monastier, ville proche du Bouchet, Louis de Brenas figure comme témoin sous le nom de « Chev(alier) Louis Brenas Bourjois » dans le contrat de mariage de Jean Pierre Dominique de Giraud avec Jeanne Marie de Surrel de Saint Julien le 18 novembre 1785 332

Néanmoins nous gageons, pour expliquer ces qualificatifs, que les Surrel ont commis quelques dérogance où plus simplement qu'ils n'étaient pas nobles d'origine et qu'ils étaient en cours d'agrégation.

Ils auraient d'ailleurs eue des difficultés à obtenir une maintenue de noblesse (vers 1666), à cause de leur origine notariale 333 qui, selon les auteurs, est ou n'est pas compatible avec la noblesse. Le Pierre Surrel, notaire royal et lieutenant au Bouchet, époux de Catherine Ahond doit sans doute plus être considéré comme un bourgeois vivant noblement (possédant fief au Bouchet et vers la ville de Pradelles, hommage à rendre au vicomte de Beaune) que comme un noble (Il n'use pas des qualificatifs nobles). C'est son fils André, homme d'arme, qui est qualifié de Messire en 1594 puis noble en 1626. Est-ce uniquement en raison de son état tout militaire ? Sous l'ancien régime, les militaires avaient en effet parfois le droit au titre de noble à titre viager, c'est-à-dire sans la faculté de le transmettre.

Par la suite il y a mélange d'épithètes : le fils André, Vidal (de) Surrel, est parfois qualifié simplement Sieur, ou honorable homme, puis noble Vidal Surrel lorsqu'il rend hommage en 1639 à l'évêque du Puy, et feu noble Vidal de Surrel lorsque son épouse est marraine de Vidal Chirol (1666)334. Il y a d'ailleurs une pleine contradiction dans cet hommage. Vidal y est désigné sous le titre de noble, mais il est précisé quelques mots après qu'il rend hommage de sa terre devant l'Evêque du Puy en fief franc. Or le franc fief est un impôt que paye le roturier lorsqu'il acquiert un fief noble. Si Vidal était roturier et soumis à cet impôt, on ne pouvait pas alors lui appliquer un qualificatif noble. L'expression fief franc aurait-elle une autre signification 335?

b) maintenue de noblesse :

La famille Surrel de Monchamd aurait peut être pu être maintenue dans sa noblesse lors des grandes recherches faites sous Louis XIV (1666), car elle aurait pu, à l'époque, produire deux actes constitutifs de noblesse : la convocation au ban de la noblesse du Puy en 1639, et l'hommage rendu à l'évêque du Puy pour le fief de Juillac (1639). On notera néanmoins que les convocations au ban, faites par les baillis royaux, n'engageaient que ces derniers, et pas l'administration royale. Ils avaient d'ailleurs tout intérêt à ne pas être trop regardant sur la noblesse des militaires qu'ils convoquaient, ayant surtout le souci de réunir des bras armés pour servir le Roi et de ne pas en limiter le nombre. D'ailleurs on convoquait tout aussi bien le propriétaire roturier d'un fief. Néanmoins beaucoup de familles maintenues ont présenté de telles pièces à leur crédit.

Comme nous venons de le dire, il n'a pas été retrouvé de jugement de maintenue de noblesse pour la famille Surrel. Hélas les minutes des jugements de noblesse, déposées aux archives des Etats du Languedoc, ont disparu dans les auto-da-fé révolutionnaires 336 et les documents originaux n'existant plus, les généalogistes ont utilisé d'autres sources, peut être incomplètes, pour reconstituer les listes de familles maintenues.

En Velay, pays d'Etat sous l'administration de l'intendant du Languedoc, les jugements de noblesses rendus par Claude BAZIN, seigneur de BEZONS, intendant du Languedoc, ou par les commissaires du bureau des francs-fiefs, ont été enregistrés, tout au moins pour une partie d'entre eux, à la sénéchaussée du Puy dans un registre conservé autrefois (fin XIX^e siècle) aux archives départementales de la Haute Loire sous la cote B 33 337, aujourd'hui 1 B 72-73 (à vérifier). Amédée de Surrel les a consultés en son temps et il les a recopiés de façon manuscrite sur un cahier conservé dans nos archives 338. En fait ce registre rassemble tous ce qui a été présenté à l'enregistrement au sénéchal du Puy ; certaines familles qui avaient obtenu précédemment un jugement dans une autre région, devant l'intendant d'Auvergne par exemple, ont néanmoins fait enregistrer leurs titres au Puy. On trouvera donc essentiellement des jugements de l'intendant du Languedoc (Bazins) ou de l'intendant d'Auvergne (Fortia) 339, des jugements du bureau des francs fiefs de Montpellier 340, des lettres de noblesse conférées par le souverain 341 etc. Nous parlons là de l'enregistrement de jugements qui avaient été faits ailleurs qu'au Puy. Le Puy relevait en effet du Languedoc, et c'est à

Montpellier que l'intendant avait assigné les familles, pour y présenter leurs titres. Les jugements invoqués (ceux de l'intendant Bazins) sont essentiellement datés de l'année 1668 342 parfois 1670, 1671. Ceux du bureau des francs fiefs peuvent être plus tardifs (La Rocque 1676), etc. Ils ont été, comme nous l'avons dit, détruits dans les auto-da-fé révolutionnaires.

C'est à partir de l'enregistrement, qui s'est fait bien des années après, souvent en 1680, qu'on a pu reconstituer une liste.

Des familles ayant obtenu un jugement favorable à Montpellier auraient-elles omis de les faire enregistrer par l'administration de leur lieu de résidence, nous l'ignorons.

Nous pensons que la famille Surrel n'a pas été assignée pour justifier des titres nobiliaires qu'elle portait au XVIII^e siècle dans la vie publique, pour la raison que depuis 1662 elle semblait ne plus en porter. Elle n'en portera à nouveau apparemment qu'à partir de 1724 343

Lorsque Louix XIV ordonna les grandes recherches de noblesse dans tout le royaume, (mars 1666) il fut prescrit à tous les hommes publics tels que notaire, greffier etc, de relever dans leurs minutes le nom des personnes qui avaient pris les titres de chevalier ou ecuyer (ou noble dans le Languedoc), d'en faire la liste, et de la communiquer aux commissaires chargés d'assigner les familles à comparaitre pour justifier de leur qualité 344

Dans la pratique, il ressort de l'analyse des jugements de l'intendant Bazins dont nous avons la copie sous les yeux, que les commissaires chargés de poursuivre les usurpateurs n'ont relevé chez les notaires que l'année 1668 345 et spécifiquement le mois d'août. Il n'est jamais fait référence à une autre année. Ce qui fait que si une famille a pris un titre nobiliaire en 1667 mais pas en 1668, elle n'aura pas été assignée par l'intendant. Ceci nous paraît curieux ; est-ce une interprétation personnelle de l'intendant ? Il faudrait revenir à l'arrêt du Conseil de 1667 pour savoir précisément ce qu'il dit à ce propos.

Voici quelques actes où les Surrel prennent les qualificatifs nobiliaires :

- . Noble André Surrel le 15 octobre 1626 (Minutes PEYRET notaire à Saugues)
- . Noble Vidal Surrel le 9 janvier 1639 (Minutes DELAFONT notaire au Puy)
- . Noble Vidal Surrel 10 janvier 1643 (Minutes Jacques ROBERT notaire au Puy)
- . Noble Vidal de Surrel 17 janvier 1662 (Minutes Jacques ROBERT notaire au Puy)

Les familles qui purent remonter leur filiation à 1560, avec possession de fief, et justification de services (militaires) notamment, furent maintenues, les autres condamnées.

Or en 1668, trois Surrel ont pu être assignés, ce sont trois frères : Jacques (1633-1691), l'aîné, sgr du Bouchet, Claude (1640-1723) sgr de Montchamp et cosgr de Saint Haon, et Jean Surrel (1644-1708), sgr de Fontrouge, bourgeois du Puy.

Mais il est un fait que nous n'avons aucun acte de cette année 1668 ou l'une de ces trois personnes soit désignée avec une épithète nobiliaire. S'est-on contenté de cette année 1668, ou remontat-on plus loin, nous l'ignorons.

Ces trois frères, auraient sans doute pu obtenir un jugement favorable puisqu'ils pouvaient prouver que :

- . leurs père et grand père prenaient les titres de messire ou noble, et qu'ils possédaient des fiefs : Monchamd (av 1594 346) Le Bouchet (avant 1572 ?) 347 et la coseigneurie de Saint Haon (1664) 348 . Déjà, avant le 23 mars 1580 349 , Pierre Surrel tient se son épouse Catherine Ahond, des fiefs situés vers Pradelles, et pour lesquels il devait rendre

hommage au vicomte de Beaune (L’a-t-il fait ?).

. leur grand père André, gendarme dans la compagnie de Mr de Seneujols, faisait profession des armes depuis au moins 1594 350 , sous Henri IV, et qu’il fut convoqué au ban de la noblesse 351 du Velay en 1639, sous Louis XIII, à raison de son fief du Bouchet (ou de Montchamp). Il aurait reçu une commission du ministre Richelieu pour pacifier le Bouchet (évoquée par l’abbé Portalier, curé du Bouchet, dans ses notes vers 1650). Les mémoires d’Antoine JACMON citent le sieur du Bouchet, beau frère du sieur de Saint Haond , accusé d’avoir tué un déserteur de la milice. C’est de façon certaine André de Surrel. On lit d’ailleurs dans les mêmes mémoires, pour la même année 1642, que le sieur du Bouchet conduisit par deux fois, avec Mr Irailh, et Henry de Masparante, deux cens hommes de milice levés par ordonnance royal. Sans certitude absolue, il ya toutes les chances que ce sieur du Bouchet soit le même André Surrel. Voyez dans le chapitre Qui est Monsieur du Bouchet dans les mémoires de Jacmon. Voyez aussi la notice consacré à André Surrel.

. que leur père Vidal, rendit hommage en 1639, sous le titre de noble, à l’évêque du Puy, pour son fief franc de Juilhac.352

Si on analyse les jugements de l’intendant du Languedoc Bazins de Bezons, on remarque que les familles présentent souvent des convocations au ban 353 et des hommages rendus 354 pour justifier leur rang. Ces pièces sont dites constitutives 355 de noblesse. Il n’y a donc rien qui aurait empêché la famille Surrel d’avoir un jugement favorable sauf peut être le caractère tardif des qualifications nobiliaires (1594), de la possession des fiefs (1572 ou 1580), ou l’origine notariale dont nous avons parlée car il y a diversité d’opinion sur le caractère dérogeant de cette profession 356

Il fallait en effet pour être maintenu, remonter avant 1560 et prouver la possession d’un fief avant cette date. L’agrégation des Surrel était peut être trop récente pour obtenir une maintenue. Il est certain aussi que certains membres ont dérogé : noble Jean Surrel, sieur de Fonrouge, s’installe ainsi comme marchand au Puy et ses descendants ne portent plus d’épithètes nobiliaires.

Hormis les pièces que nous avons citées, il n’y a aucun acte officiel confirmant ou infirmant la position de la famille Surrel. Ou la classer ? Sans maintenue de noblesse, il est difficile de la classer dans la noblesse d’extraction bien qu’elle en aie toute l’apparence, la possession de fief jointe à l’état militaire étant des critères essentiels. Les plus sévères diraient Bourgeoisie vivant noblement .

Quasi noblesse ou noblesse d’agrégation, voilà les expressions qui conviendraient.

Ajoutons, nous l’avons dit, que dans certains actes, les Surrel ont des qualifications bourgeoises telles que Honorable Homme, bourgeois. S’agit-il d’un abandon des prétentions nobiliaires ou l’effet d’une condamnation pour usurpation (l’une d’elles est pourtant antérieure aux recherches de noblesse) ?

A notre sens, il y a plusieurs raisons à ce mélange des genres ; d’abord la famille est très certainement en cours d’agrégation et ses origines bourgeoises sont encore sans doute présentes à l’esprit des scribes, ensuite il nous semble que la profession exercée prime devant l’origine sociale de la personne qu’on désigne. Un notaire ou un homme de loi, même s’il est d’origine noble, se verra qualifié de Monsieur Maitre.

Les enfants de Vidal Surrel (v1606-1666) ont fait peu usage des titres nobiliaires, préférant ceux de Sieur ou Monsieur Maitre, est ce le signe que la famille aurait été déboutée de ses prétentions ? C’est probable. Elle reprendra cependant plus tard les qualificatifs nobles dès 1724 avec Jacques (1671-1736), signe d’une réhabilitation ? Notons que Jacques de Surrel, qui eut un procès en février 1711 pour avoir détruit les écussons de Charles de Mialhet sieur de Costaros, cosgr de St Haond, dans l’église de Saint Haond, a certainement été condamné pour ce fait puisqu’il est dit héritier rémissionnaire de noble Claude Surrel seigneur de Monchand et autre lieux. Ayant été gracié (rémissionnaire), il reprend le titre de noble dans un acte de 1724 où il vend tous ses droits sur Saint Haond. Nous émettons l’hypothèse que Jacques fut peut être déchu de ses droits, de ses biens, et de son rang à cause de son mouvement d’humour. Quand il épouse en 1712 noble Marie Anne de La Rocque, il est alors officier au régiment de Bouzols, il ne prend que le titre de Mr (Monsieur).

Concernant Claude, son père, plus souvent qualifié Monsieur Maitre, un arrêt du conseil du Roi pris en juin 1668 357

stipule que cette appellation ne peut faire tige de noblesse mais n'est pas censée entraîner dérogeance 358 et certaines familles furent maintenues avec ce qualificatif. 359

La famille Surrel obtint-elle une maintenue, fut-elle au contraire condamnée, a-t-elle échappé à la vérification ? Son agrégation fut-elle trop tardive ? A-t-elle été réhabilitée par la suite ? Il est assez difficile de répondre.

Nous sommes donc très indécis pour la classer dans la hiérarchie nobiliaire ; pas anoblíe, pas maintenue par l'administration royale ce qui nous interdit le terme de noblesse d'extraction, mais visiblement intégrée au second ordre, ayant servi militairement sous Henri IV, Louis XIII puis Louis XIV, possédant des fiefs, rendant hommage, s'alliant à la noblesse locale. Le terme de noblesse d'agrégation, inusité, avec la date du premier qualificatif nobiliaire 1594, conviendrait et rendrait compte grosso-modo, de la réalité, complexe.

c) Chapitre noble

Cette famille aurait-elle obtenu un jugement plus favorable, une réhabilitation, par la suite 360 ? C'est possible car en 1780 on voit Magdeleine de Surrel de Montchamp faire ses preuves de noblesse pour être admise 361 au chapitre noble de femmes du Ronceray, diocèse d'Angers. Ce chapitre réclamait huit quartiers de noblesse. Notons que ces preuves par quartiers n'étaient pas d'usage en France, sauf pour l'ordre de Malte et pour les chapitres nobles situés dans les provinces qui ont fait partie de l'Empire Germanique, cet usage étant en effet typiquement germanique. En France la preuve par degré 362 était plus courante. Il y a cependant deux exceptions : le chapitre d'hommes de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) et le chapitre de femmes de Notre-Dame de Ronceray à Angers.

Magdeleine de Surrel de Montchamp, fille de Jean, seigneur de Fontcroze, fut admise en 1780 dans ce chapitre, hélas il n'existe aucune archive de cette abbaye aux archives départementales, ce qui fait que nous n'avons pas les preuves qu'elle a faites Magdeleine. Ces preuves devaient remonter à Claude Surrel, sr de Montcham, époux de Marguerite Boutavin, pour établir ses huit quartiers.

Les institutions religieuses n'opinaient qu'en leur nom propre, et les règlements particuliers ne peuvent se substituer aux ordonnances royales concernant l'administration des preuves de noblesse. Les preuves pour l'admission au Ronceray ne sont donc qu'une indication, pas une preuve.

V Terres et seigneuries :

Seigneurs de : Moncham, Juillac, Montpeyroux, Soubise, Le Bouchet St Nicolas, Les Combes, Fontrouge, Fontcroze, Pratneuf, La Roche, Abel, : paroisse de St Ahond : Le Thor, Le Monteil, Le Cros

Coseigneurs et pariers de la baronnie de Saint Haond, baronnie diocésaine du Velay qui donnait droit d'entrée aux Etats de Velay.

Les Surrel y possédaient les terres du Thor, et du Cros, sur cette paroisse de Saint Haond

Les fiefs de Montchamp et des Combes furent unis en 1769 à la baronnie de Saint Haond pour l'érection de celle-ci en comté en faveur d'Henri Hyacinthe de LA RODDE, lettres patentes de Louis XV enregistrées au Parlement de Toulouse 363

Les Surrel avaient une réelle prédominance territoriale au Bouchet, je me souviens qu'en lisant le cadastre de 1678 (vers 1980) 364 , les propriétés de toutes les branches Surrel réunies faisaient une grosse partie du registre. Je n'ai pu hélas photocopier que la page d'en tête désignant le propriétaire. La liste des propriétés qui suivent étant trop longue, nous ne voulions pas importuner le détenteur du registre par une trop longue séance.

J'ai noté pour ce cadastre :

1) Claude Surrel sgr de Monchan,

1 maison et 54 pièces de terre au Bouchet dont champ (Le Pousadoux)

2 terres prétendues nobles : pré (Lescalonne) , champ (Le grand garayt)

1 maison et ? pièces de terre à Mazemblard dont prés (Redondet, Prat grand)

2) Jacques Surrel Bourgeois ,

2 maisons au Bouchet

? pièces de terre au Bouchet

? pièces de terre à Mazemblard dont : champs (La Croix, Maste Loup)

3) Vidal Surrel

1 maison au Bouchet

? pièces de terre au Bouchet dont prés (La Molinche, La Chan, Prat Souteyrou).

4) Antoine Surrel

1 maison au Bouchet

? pièces de terre au Bouchet dont prés (Lescalonne, Julhac) , champ (Fongoutte) , herme 365 (Pouho).

5) Jean Surrel dict Abel

1 maison au Bouchet

? pièces de terres au Bouchet dont 2 jardins

6) Jean Surrel sieur de Font Rouge bourgeois habitant au Puy

1 maison au Bouchet

1 pré prétendu noble au Bouchet La Merendeyre

? (35) pièces de terres au Bouchet dont prés (Merendeyre, la Versanne) , champ (Ious Chevallier).

7) Jean de La Rodde, baron de Saint Haon

1 maison au Bouchet

? (37) pièces de terre au Bouchet

Mandement du Bouchet

a) Le Bouchet :

Plusieurs familles ont pris le titre de seigneur du Bouchet, terre qu'elles devaient se partager, mais les Surrel en prenait le titre semble-t-il depuis 1572 au moins puisqu'on lit sur la plaque d'information de l'église de Lafarre "1572 ... Vidal de Surrel le frère du seigneur du Bouchet". Le rédacteur de la plaque était-il bien informé ?

Il est une certitude que Pierre Surrel, époux de Catherine AHOND, était établi dès 1579 au Bouchet, qu'il se maria à Catherine Ahond avant 1580. Cette dernière lui apporta des biens féodaux mal localisés mais certainement dans les environs de Pradelles, et qu'il devait en rendre les hommages en loyal vassal, à Claude de Beaune. Le bail fut passé au château de Beaune le 20 mars 1580 366

Par la suite André son fils fut convoqué au ban sous le nom de Sieur de Surrel du Bouchet à raison d'un fief qui n'est pas mentionné (s'agit-il du Bouchet, de Montchamp, d'un autre fief ?). Le titre de sieur du Bouchet sera porté (moins souvent cependant que celui de sr de Moncham) par ses successeurs jusqu'à Jacques, qui lorsqu'il est parain de sa nièce Suzanne de La Roque porte encore ce titre. 367 Dans la notice de son Armorial du Velay, Georges PAUL "coseigneur du Bouchet", cette initiative (aucun acte ne donne ce titre) lui vint sans doute qu'à la même époque il constate que Pierre de La Rodde se titrait aussi sgr du Bouchet.

Nous pensons que les Surrel avaient la seigneurie de Monchand de longue date (avant 1572) et que celle-ci étant située sur le mandement du Bouchet, ils étaient dit par extension seigneur du Bouchet. Le compois et cadastre de 1678 montre que les Surrel, déjà beaucoup ramifiés à cette date, avaient une véritable prépondérance territoriale au Bouchet. A l'origine le domaine réuni dans la main d'un seul devait être très important. Ont-ils acquis ces terres, leur viennent-elles d'alliances faites au Bouchet ? La présence d'un notaire Surrel dès le XV^e siècle, évoquée par Jean Paul Surrel, nous fait croire qu'ils étaient peut-être au Bouchet depuis beaucoup plus longtemps.

Le 28 décembre 1597 Pierre de LA RODDE (Le cadet de Seneujols), sgr de Chateaufort et du Bouchet St Nicolas rendit hommage au vicomte de Polignac pour raison de la baronnie de Solignac dont dépendait le mandement du Bouchet. On y apprend que Pierre de La Rodde avait acquis au Bouchet la justice, cens, rentes, droits de directe et autres, de l'abbé de La Chaise Dieu, de noble Jean de Goys, et d'autres. Pierre de La Rodde donna procuration le 24 décembre 1597, dans le château du Bouchet, à Raphaël Barbier, à l'effet de rendre hommage au vicomte. 368

Mouvance du mandement du Bouchet :

Comme pour toutes les villes et villages sous l'ancien régime, les limites des découpages territoriaux et les mouvances féodales tournent vite au casse-tête. On en connaît trois pour le mandement du Bouchet. Mouvance de :

. la baronnie de Solignac : hommage de Pierre de La Rodde à la vicomtesse de Polignac (1597).

. la baronnie d'Agriain : Terrier dressé par Claude de La Guiole, sgr d'Agriain (1628) 369 .

Concernant cette baronnie d'Agrain, Jean Paul Surrel rapporte que « ... Une tradition des villages d'Ouides et Segealières dit que les Surrel avaient déclaré la guerre au seigneur d'Agrain pour s'emparer du château de ce nom, on ne dit pas quels étaient leurs droits... » 370 .

Nous formulons l'hypothèse que cette tradition orale a pour origine un épisode des guerres civiles en Velay. En effet en 1594, jour de la Saint Mathieu, Jean Burel 371 rapporte que le capitaine Durand RANQUET qui commandait la place forte de Montbonnet, prit le château d'Agrain 372 . Notons que Montbonnet fut commandé par le cadet de Séneujols et qu'en cette même année André Surrel est dit gendarme de monsieur de Séneujols. Nous faisons donc un lien, mais ce n'est qu'une supposition.

Carte d'Etat Major de 1861 Le Puy Sud Ouest n° 186

Arhives Pierre de Surrel, carton André, dossier Famille S de Monchamp

b) Monchamd

De quel Monchamd s'agit-il ?

Il y a peut être eu deux Monchamd et deux Font-Croze dans le patrimoine Surrel.

Il faudrait pouvoir consulter l'ancien cadastre du Bouchet, en des mains privées.

Nous le saurions encore mieux s'il existait une énumération des propriétés de Pierre Surrel aux Uffernetz. Ces documents ont existé sous la forme dite d'aveu et dénombrement, qui donne la liste des terres tenus en fief, ce dénombrement étant fait chaque fois qu'il y a un hommage rendu à un seigneur dominant. Y en a-t-il eu ?

Nous avons toujours cru que le Monchamd en question était celui sis au Bouchet. C'est en effet indéniablement le nom de parcelles cadastrales (Monchand, Derrière Monchamp) qui jouxtent la parcelle Vio Saint Ahond, le tout au sud de la commune du Bouchet comme on le voit sur la carte ci-dessous. 373

Cependant, le mariage de Pierre Surrel avec Catherine Ahond, avant 1580, apporte à la famille Surrel des terres à environ 10 km plus au sud du Bouchet, proches de Pradelles. Ces terres jouxtent la vicomté de Beaune dont elle dépendaient ; il s'agit de Les Uffernetz et La Vaysse. Or en consultant la carte, on trouve, jouxtant Les Uffernetz un lieu-dit Montchamp et une forêt du même nom. Je n'aurais pas pris garde à cette coïncidence si je n'avais aussi constaté qu'à côté de cette forêt se trouve aussi un lieu-dit Font-Croze. Or une branche de la descendance des Surrel est intitulée de Fontcroze (ou de Montchamp, indifféremment) c'est cette branche qui a donné la religieuse Madeleine, reçue à l'abbaye du Ronceray d'Angers au XVIII^e siècle.

En résumé :

Il existe un Font Croze, jouxtant Monchamd au village du Bouchet.

Il existe un Font Croze jouxtant Montcham, près du village des Uffernetz.

Les Surrel possédaient des terres tant au Bouchet qu'aux Uffernetz et s'intitulaient sieurs de Monchamd et sieur de Font Croze. De quel Monchamd et de quel Font Croze s'agit-il ?

Nous supposons qu'il s'agit des deux. On est certain que le Monchamd du Bouchet appartenait aux Surrel puisque Vidal Surrel donne en 1667 " un sien pré de Monchamp à la chapelle de Notre Dame du Rosaire pour dire à jamais tous les premiers dimanche des mois une messe haute du St Rosaire, une messe basse le lendemain lundi et un (libesame ?) sur son tombeau près des fonds baptismaux " Ceci est tiré d'un cahier de fondations qu'a consulté Jean Paul Surrel au Bouchet à la milieu, fin du XIX^e. 374

Ce domaine de Monchamd, nous le verrons plus loin, a sans doute été partagé un temps entre les familles Surrel et La Rodde puisque cette dernière avait un domaine de Monchand en 1689.

A partir du moment où on sait que Pierre Surrel rend hommage à Claude de Beaune pour ces terres de La Vaysse et des Uffernetz, et autres lieux (dont il n'est pas fait le détail) 375 il n'est pas impossible que le Montcham et le Font-Croze près des Uffernetz aient été dans le patrimoine.

Nous nous interrogeons, sans pouvoir répondre, sur cette redondance de deux lieux dits côte à côte à dix kilomètres de distance. Les sources nous font défaut pour en dire davantage.

Lieu dit Font Croze et Montchamp près des Uffernetz

(Site Géoportail. Novembre 2009)

Les Uffernetz et La Vaysse près des Beaune

au Nord de Pradelles (Site Géoportail. Novembre 2009)

Montchamp

Font Croze

Le Bouchet

Les Uffernetz

Montchamp

Font Croze

La Vaysse

Beaune

Les Uffernetz

Le Bouchet

Les Uffernetz

Beaune

Orthographe :

Orthographiée sous toutes les façons Montchant, Monchand, Montcham, Monchamp, Monchan etc.

Si l'on se réfère au symbole, la main chaude présente sur le blason, le d final s'imposerait (chaude) pour ne pas créer de confusion avec le mot champ dans le sens de terre. De même que l'absence du t à la fin de Mon pour ne pas créer de confusion entre le mot main et le mot Mont (dans le sens de colline, hauteur). Néanmoins on remarque que Monchamp est bien une hauteur, un mont, qui culmine à 1262 mètres (photo ci-dessus), qu'il est jouté par une autre hauteur désignée Montmoyer à 1251 m.

Faut-il adopter l'orthographe de la pierre tombale ou celle de la carte ? Monchamd est l'orthographe de la pierre tombale, et date de 1594, nous l'avons conservée.

Les Surrel possèdent cette seigneurie depuis au moins 1594 puisque la dalle mortuaire armoriée des Surrel porte le texte "Surrel de Monchamd 1594 376". La première mention écrite est plus tardive, Vidal de Surrel est dit sieur

de Monchamp en 1662 377 , et son fils Claude se marie en 1670 sous cette même appellation. Le nom restera pour désigner cette branche aînée jusqu'à son extinction par le mariage de Jeanne de Surrel de Monchamp avec Gilbert de Vichy en 1751.

On ignore le nom exact de cette maison forte ou château situé en bordure de village et sur les terre de ce fief de Monchamd. Jean Paul Surrel vers 1850 lui donne le nom de château de Preilly, parce qu'il est bâti devant le pré des lis (Périlj).

C'est surtout de ce nom Monchamd, parfois utilisé seul comme signature, que les Surrel usèrent dans les actes qui nous sont restés, et qui distinguait la branche aînée. Les vestiges de cette bâtisse, étaient encore en 1993 connus sous le nom de maison Surrel . Mais elle n'a vraiment plus que l'aspect d'une maison ordinaire.

Cette terre, fut sans doute démembrée avant 1748 puisque Maitre PASCAL se servit de ce nom derrière son patronyme 378 . Elle fut vendue sans doute après 1751 puisque Marie Anne de LA ROCQUE épouse de Jacques de SURREL sgr de MONTCHAMP, était encore qualifiée le 23 mars 1751 de douairière de Montchamp 379 . En 1769, nous l'avons dit, cette terre fut adjointe à la baronnie de Saint-Haond pour l'érection de celle-ci en comté par Louis XV, ce qui nous fait supposer qu'elle fut revendue précédemment par les héritiers à cette famille. A moins qu'il ne s'agisse d'un démembrement de cette terre et qu'elle ait été partagée anciennement entre les familles Surrel et La Rodde. En effet Louis de La Rodde, dit chevalier de Saint Haond, en procès avec son frère aîné Jean à propos du leg de leur père et mère, transige avec lui le 7 novembre 1689 devant maitre BAUDOIN notaire à Pradelles 380 . Ils accordent sur la somme de sept mil cinq cens livres due à Louis. «...pour laquelle susd(ite) somme led(it) seig(neu)r de St Haon son frère luy a expédié l'entier domaine qu'il a scitué au lieu de Monchand paroisse du Bouschet St Nicolas avec ma(is)on grange escurie basse court et tout son curtilage tout present et pour le prix somme convenu entre lesd(ites) parties de cinq mil cinq cens livres... Les mil cinq cens livres manquant devront être récupérées auprès des débiteurs de Jean de La Rodde. 381

C'est peut être ce domaine qui est englobé en 1769 pour former le comté de Saint Haond. Anne de La Rocque douairière de Montchamp en 1751 a-t-elle revendue aux La Rodde avant 1769 ?

Mandement de Saint Ahond

a) Coseigneurie et parerie de Saint Haond :

Les Surrel portent le titre de seigneur et parier de Saint Ahond depuis Vidal de Surrel (av 1625-1664) fils d'André et Marguerite de La Rodde. La première mention est du 4 février 1664.382 . Les deux fils aînés de Vidal, portent aussi ce titre dès 1670 383 Ce titre sera régulièrement porté jusqu'en 1724, date où Jacques de Surrel donne procuration à Balthazar de La Roque pour vendre ou

engager lad(ite) coseigneurie de saint haond ou partie djcelle fruits et revenus en quoi ils consistent.384

Jean de La Rodde, frère de Marguerite, fut commis du baron de Saint Haon aux états du Velay le 20 juillet 1620. Il épousa quelques jours après l'héritière de cette maison, Isabelle, et devint ainsi baron de Saint-Haon 385 . Il prit dès lors les armes et noms de Saint Haond, siégea aux états du Velay au titre de cette baronnie.

Cette baronnie fut néanmoins visiblement partagée à parts égales avec la famille Surrel (et peut être d'autres dont la famille Mialhet) puisqu'ils en sont les pariers. Nous avons évoqués dans notre tome I ce mode de détention de la terre où tous les pariers ont des droits égaux. Un pariage ou paréage est une seigneurie partagée entre deux ou plusieurs personnes ayant des droits égaux 386 . Il y eut donc une transaction, un accord par lequel les parties ont réglé leurs intérêts communs 387

Les Surrel auraient-ils hérités précédemment de terres à Saint Haond par le mariage, avant 1580, de Pierre Surrel notaire au Bouchet avec Catherine AHOND ? Leurs droits provenaient-ils de leur alliance Ahond ou La Rodde, c'est ce que nous ne savons pas.

Ce démembrement fut la source de conflit puisqu'en 1711 Jacques Surrel mit en pièces les écussons du sieur de Costaros dans l'église de Saint Haond. Charles de Mialhet seigneur de Costaros était aussi coseigneur de St Haond. L'affaire fut portée devant le bailli du Velay. Jacques fut sans doute condamné puis gracié puisqu'il est qualifié d'héritier

rémissionnaire. Nous en reparlerons plus loin, voyez l'article consacré à Jacques de Surrel.

b) Le Thor

Tor, Thor, Thord

Métairie ou fief, sur la baronnie de Saint Haond.

Cette métairie avec un moulin et une maison était estimée au XVII^e siècle à la valeur de 615 livres. Sans qu'on en sache la date précise (XVII^e), on sait que Monsieur de Saint Ahond, qui demeurait dans la maison du Thor, avait affermé cette métairie, qui appartenait à la famille de Poinsac, pour la somme de 45 écus et un pourceau.³⁸⁹

On retrouve plus tard en 1690 une seigneurie dite Tor dans le patrimoine des Surrel.

Ils y levaient en effet des cens et rentes ³⁹⁰. Le 6 août 1690 Claude Surrel de Monchamp fait verser par Jacques TERRASSE à Jean de La Rodde, baron de Saint Haond la somme de 1 613 livres.³⁹¹

c) Les Combes

d) Le Monteil

VI Maisons et châteaux

1) "Château" des Surrel de Monchamp

Les restes du "château" des Surrel au Bouchet .

Photo en 1984 ³⁹²

Vestiges du manoir, porte d'entrée, et pierre armoriée ³⁹³

Quelle est la réalité de cette construction ? Située à la sortie du village sur la route de Saint Haon. La maison Surrel, n’avait plus, paraît-il dès 1858, après son incendie, que l’apparence d’une ferme.

Détruit par un incendie le manoir a du être rebâti en habitat paysan avec comme vestige un semblant de tour carrée . Les pierres du bâti nobiliaire ont été réincorporées dans la ferme. André CRÉMILLIEUX en parle dans son article Pierres sculptées de l'habitat paysan 394 . Il subsiste une très belle porte d’entrée Renaissance.

En réalité il est impossible de savoir d'où viennent ces belles pierres qui ont été empruntées soit au château du Bouchet, soit au prieuré.

Le compois et cadastre 395 du mandement du Bouchet , fait en 1678, donne une description sommaire de la bâtisse appartenant à M(onsieu)r M(aitr)e Claude Surrel avocat en Parlement Seigneur de Monchan, seigneur de la Baronnie de S(ain)t Haond. Le caractère isolé (on ne mentionne pas de maison proches) et la présence d’un pigeonnier dans la description nous confortant dans l’idée qu’il s’agit bien du château des Surrel. D’autres Surrel, frères ou oncles, sont cités dans ce compois et possèdent aussi des maisons.

Voici celle de Claude, sieur de Monchan, au pied duquel se trouve le pré de Perilj ou Perilly , et dont Jean Paul Surrel, instituteur au Bouchet et auteur de notes intéressantes sur ce village, nous dit qu’il allait jouxter l’ancien château du Bouchet.396

“ une maison composée de cuisine, chambre a plain pied, carre, et plusieurs chambres au dessus, avec un galetas bassecour et jardin autre maison grange et estable separees avec son curtilhage et jardin au dernier, lad(ite) grange, un pigeonnier au coin du susd(it) premier jardin, et un pre appelle perilj le tout joignant ensemble aud(it) Lieu du bouschet confrontant letout du levant avec le Jardin des hoirs de Jean Mondilhon, petit pre dantoine Barthelemy Jardin dud(it) S(ieu)r de Monchan ? de pierre dussap et Curtilhage et Jardin de Michel hebrard, Midi et Couchant le pastoral Commun appellé de la ... “

Ce pré de Perilly allait jouxter l’ancien château du Bouchet, dont il va être question.

Claude Surrel sgr de Montchamp ne meurt qu’en 1723, son fils Jacques en 1736, il ont tous porté le titre de sgr de Montchamp et même encore la veuve de Jacques, Marie Anne de La Rocque, dite douairière de Montchamp le 23 mars 1751 397

Selon Jean Paul Surrel 398, la bâtisse a été incendiée vers 1850 et a perdu l’essentiel de son caractère. La maison est décrite aussi en 1993 par Régist THOMAS : " Il n’y a plus ni portail, ni couronnement. L’entrée principale, gothique, peut être du début du XVIè siècle, est encadrée d’une mouluration en pierre et surmontée d’un linteau monolithe orné de trois écus et deux rosaces" 399

2) Maison de la famille de La Rodde

Dans le même cadastre de 1678 on fait la description de la maison de messire Jean de La Rode seigneur Et baron de saint ahond Rochefort Le tremollet Et autres places :

“ Une Maison composée dun grand corps de logis carré dans lequel il y a cuisine ... confine du levant Rue publique etc... “

Il ne s'agit pas de l'ancien château du Bouchet, fortifié par Pierre de La Rodde, où il dut fuir étant attaqué par le vicomte de Polignac en 1602 400 , et qui fut rasé. En effet, il est dit dans le cadastre de 1678 du Bouchet que le Seigneur Prieur du Bourg et Parroisse du Bouschet possède «... la Place de l'ancien chateau du Bouschet... » 401

La famille La Rodde avait donc aussi une maison dans le village (...rue publique...), et je me souviens que maître Breysse me l'avait montrée en 1984 lors d'un voyage sur place. Mes souvenirs sont vagues. En tous cas, cette maison est située dans le village

Nous ne voyons qu'une explication, c'est que ce manoir fut partagé entre les deux familles. Les La Rodde n'ont pourtant jamais porté ce titre dans les documents qui nous sont restés, sauf bien sûr en 1769, lorsque cette terre fut adjointe à la baronnie de St Haond.

3) Château du Bouchet :

L'existence du Bouchet (Villa de Boscheto, in pago Vellaico) est mentionnée par des titres de la période 958-983. En février 1383, le vicomte de Polignac, averti que les Anglais voulaient courir le pays du Velay et planter l'étendard au Bouchet, mandat le sieur d'Apchier et autres pour se préparer et opposer à l'ennemi. Il en résultat quelques combats, des pillages, rançons, etc. A cette époque les Saint Haond semblent avoir été maîtres du Bouchet 402, qui relevait déjà du seigneur de Solignac 403 .

En 1596, les gens des trois états du pays de Velay demandèrent au Roi que le château du Bouchet-Saint-Nicolas fut rendu à l'abbé de La Chaise-Dieu 404, preuve qu'il devait lui appartenir antérieurement.

C'est donc vers 1596 que Pierre de La Rodde achète la justice, cens, rentes, droits de directe et autres droits au Bouchet St Nicolas, de l'abbé de La Chaise Dieu, de noble Jean de Goys, et d'autres. Il rend hommage de cette terre à la vicomtesse de Polignac le 28 décembre 1597, pour raison de la baronnie de Solignac dont dépendait le mandement du Bouchet (tout au moins en partie).

Pierre de La Rodde seigneur de Chateauneuf et du Bouchet Saint Nicolas donna procuration le 24 décembre 1597, dans son château du Bouchet, à Raphaël Barbier, à l'effet de rendre hommage au vicomte.405

Plus tard, le 12 octobre 1599, Pierre de La Rodde reçut en sa maison au Bouchet-St-Nicolas, Anne de Lévis-Ventadour, baron de Roche-en-Régnier, marchant comme royaliste sur la ville du Puy 406

Le 14 décembre 1602, Pierre de La Rodde, qui, fortifié au Bouchet, ne cessait de commettre des exactions, levait des contributions et contrevenait à la paix, fut assiégé par le vicomte de Polignac accompagné de 400 hommes environ et deux couleuvrines. Ne pouvant résister, il se sauvât vers minuit avec plusieurs hommes de sa troupe. Les assiégeants trouvèrent chez sa femme son lieutenant du Crouzet et un autre nommé La Bastide, qui eurent la tête tranchée, et quatre domestiques, qui furent pendus. Il fut commandé à tous les maçons et charpentiers d'aller abattre et raser le château et les murailles du Bouchet toutes les fêtes de Nohé, ce qui fut fait.407

Nous ignorons comment est faite la restitution du château à l'abbé de La Chaise-Dieu mais, quoi qu'il en soit, c'est bien le prieur du Bouchet, donc l'abbé, qui possédait ces ruines en 1678 lors de la rédaction du cadastre.

Jean Paul Surrel, dans ses notes, affirme en parlant du château du Bouchet que, selon le cadastre du Bouchet, sans qu'il soit précisé la date de ce dernier 408 , Mr Surrel de Monchand seigneur du Bouchet et autres places possédait les ruines de ce château 409 . Il émet donc l'idée que la destruction du château du Bouchet serait antérieure à la date de 1602. Il suppose aussi que les Surrel ont bâti leur demeure 410 à partir des ruines de ce dernier.

A quel cadastre Jean Paul Surrel fait-il référence ? Il ne peut pas s'agir du cadastre 1678 que nous avons eu sous les yeux et que nous avons pu photocopier, hélas très sommairement, en 1980. Car dans ce dernier il est dit que Le Seigneur Prieur du Bourg et Parroisse du Bouschet St Nicolas (l'abbé de La Chaise Dieu) possède La Place de l'ancien chateau du Bouschet y ayant en quelque endroit forme de vieulhe masure ... 411 . J'en déduit que les ruines du château, qui avait été rasé en 1602, sous Henri IV, appartenaient en 1678 à l'abbé de La Chaise Dieu, prieur du Bouchet.

Jean Paul Surrel suppose que l'abbaye de La Chaise Dieu augmentait ses biens à proportion que l'ancienne famille Surrel de Monchamp déclinait dans sa fortune. Il prend comme indice le pré dit "Grand Garay" qui appartenait en 1678 à Claude Surrel de Monchamp (comme bien prétendu noble). Ce pré, dit-il, fut vendu avant la Révolution comme bien noble et appartenait à l'abbaye.

Les notes de Jean Paul Surrel, quoiqu'intéressantes, sont à prendre avec prudence, mais il y a peut être quelques bribes de vérité. Nous avons cependant relevé des erreurs manifestes, une propension à enjoliver. D'après lui il y aurait eu un notaire Surrel dès le quinzième siècle

"

Notaires

Depuis le quinzième siècle et de nos jours

M.M.

Surrel de monchan

Les Gouzi

Les Chauvet pendant plus de 100 ans " ;

VII Qui est le sieur du Bouschet dans les mémoires de Jacmon ?

Toutes les mentions du sieur du Bouschet dans les mémoires de Jacmon concerne l'année 1642.

Antoine Jacmon le nomme, à propos des milices levées en Velay, une première fois Monsieur du Bouschet le 18 février 1642 (p. 178), et dans la page qui suit le sieur du Bouschet, le 16 avril 1642 (p. 179). Précédemment, à la page 93, il cite le 11 novembre 1642, le sieur du Bouschet beau frère du sieur de Saint-Haond.

C'est sans doute parce qu'il a déjà fait à sa page 93 un complément d'identification en ajoutant beau frère du sieur de Saint-Haond, que Jacmon ne le précise plus aux pages 178 et 179.

Il est parfois difficile d'identifier les personnages des mémorialistes qui désignent des personnes sous leur seul nom de terre. Plusieurs terres appartenant à des familles différentes, pouvaient porter le même nom dans une même région. L'archiviste Augustin Chassaing est prêt à cet exercice dans les mémoires de Jean Burel.

Pour tenter d'identifier le sieur du Bouschet, il faut donc identifier le sieur de Saint-Haond.

Qui pouvait être le sieur de Saint-Haond ?

Tous les érudits locaux s'accordent à dire que la branche aînée de la maison de Saint-Haond est éteinte en 1620 dans la famille de La Rodde. 412 Voici ce qu'en dit Georges PAUL dans son Armorial du Velay 413 à l'article Saint-Haond :

"... Claude, baron de Saint-Haon, se signala comme un des chefs de la ligue en Velay. Le sénéchal de Chaste en avril 1590, à la tête des royalistes, assiégea et empara de ses châteaux de Jagonnas et de Saint-Haon, mais Claude, secouru par le baron de Saint-Vidal, les reprit peu après. Son fils, autre Claude baron de Saint-Haon et de Jagonnas, laissa d'Antoinette de Galtier deux filles :

1° Isabeau, dame de Saint Haon, mariée le 24 avril 1620 à Jean de La Rodde-Séneujols sgr de Rochefort, du Bouchet Saint Nicolas, auquel elle apporta la baronnie de Saint-Haon que leurs descendants ont possédée jusqu'en 1789

2° Marguerite dame de Jagonnas, qui épousa le 3 novembre 1610 Claude de Chanaleilles sgr de la Saumès. .

Il dit encore à l'article de La Rodde de Saint-Haond 414 :

«... Jean, allié avec substitution en 1620, avec l'héritière de la baronnie de St-Haond ... »

On pourrait donc croire que le personnage désigné par Jacmon sous ce nom doit être Claude I ou Claude II de Saint-Haond. C'est ce qui vient à l'esprit. Mais d'une part les dates ne sont pas cohérentes et Claude II n'a pas de beau-frère qui porte le nom de sieur du Bouschet, il a un gendre qui porte ce nom, ça ne colle donc pas.

Par contre le sieur de Saint-Haond désigne très certainement Jean de La Rodde (av 24 mars 1599 415 - ap 20 novembre 1632 416) , qui épouse le 24 avril 1620 417 Isabeau de SAINT-HAOND (av 24 avril 1620 - ap 24 avril 1620), unique héritière de cette baronnie car elle est la fille de Claude, baron de SAINT-HAOND et d'Antoinette de GAULTIER. Il est logique qu'en 1642, vingt deux ans après son mariage (en 1620) avec Isabeau de Saint-Haon, Jean de La Rodde porte le nom de la baronnie que son épouse lui a apporté d'autant plus que selon Georges Paul dans son armorial du Velay (p. 396), il s'agit d'un mariage avec substitution, ce qui implique qu'il substitue les armes des Saint-Haond aux siennes propres et relève aussi le nom de Saint-Haond.

D'ailleurs Jean de La Rodde est connu, parfois sous ce seul nom de terre, dès 1639 418 .

Jean de La Rodde n'a bien qu'un beau-frère qui porte le nom de sieur du Bouschet, il s'agit d'André de Surrel qui épouse donc sa sœur, nommée Marguerite, dès avant 1594. Jean et Marguerite de la Rodde sont les enfants de Pierre de La Rodde (dit le Cadet de Seneujols), qui joua un rôle important dans les guerres civiles en Velay. André de Surrel est désigné en mai 1639 sous le nom de sieur de Surrel du Bouschet lors de la convocation au ban (et c'est Jacmon qui le rapporte).

On ajoutera que les Surrel se qualifiaient dès 1664 coseigneurs et pariers de Saint Haond (droits qu'ils vendirent plus tard à la fin du XVIII^e siècle). Leurs droits provenaient probablement de ce mariage entre André de Surrel et Marguerite de La Rodde mais peut être aussi à la génération antérieure du mariage de Pierre Surrel avec Catherine Ahond avant 1580. Il est malaisé de le savoir.

Qui est le sieur du Bouschet ou Monsieur du Bouschet dans les mémoires de Jacmon?

Après ce qui vient d'être dit, il y a certitude, en tous cas concernant cette accusation de meurtre contre un déserteur de la milice, le 11 novembre 1642, qu'il s'agit bien d'André de Surrel.

Pour les autres dénominations Monsieur du Bouchet et le sieur du Bouchet, en février puis avril 1642, j'ai d'abord douté car d'autres personnages plus importants qu'André ont portés ce nom : j'ai pensé à Pierre de La Rodde ou son fils Jean.

. Pierre de La Rodde était désigné comme seigneur du Bouchet, dans les actes qu'il passait mais il était aussi connu (Mémoires de Burel) sous les vocables de sieur de Chateauneuf et surtout cadet de Seneujols. Il signait Pierre de Seneujon . En outre il meurt en 1603, ce ne peut donc être lui.

. Jean de La Rodde, son fils, qui devint baron de Saint Haond était aussi seigneur de Rochefort, le Bouchet, etc. Mais depuis 1620 et son mariage, il est connu dans la province sous le nom de sieur de Saint-Haond.

Jacmon aurait-il voulu créer volontairement une confusion en désignant une première fois Jean de La Rodde sous le nom de sieur de Saint Haond (et son beau-frère sous celui de sieur du Bouchet) puis quelques pages plus loin sous un autre nom de Sieur du Bouchet, et ce pour la même année 1642 ?

C'est autant peu crédible que l'accusation de meurtre sur un déserteur de la milice est en complet rapport avec la mission confiée neuf mois auparavant à monsieur du Bouchet de ramener les 89 déserteurs de la milice. On a tout lieu de croire que c'est le même personnage dont on parle sous ce vocable. Or il est clairement identifié comme étant André Surrel, du fait de la précision beau-frère du sieur de Saint Haond.

Il paraît établi que dans les mémoires de Jacmon le sieur du Bouchet, ou monsieur du Bouchet, sont bien le même personnage, André de Surrel, et que le sieur de Saint Haond est bien Jean de La Rodde.

Tout ceci est également en conformité avec les notes de l'abbé Portalier rapportées par Fourtier dans sa plaquette 419 sur Le Bouchet Saint Nicolas (1859), A.FOURTIER indique page 24 : "1610 - 1642 un Surrel de Monchant vint au Bouchet sous Louis XIII, chargé par Richelieu d'apaiser les troubles qui s'étaient manifestés dans cette partie du Velay " 420 .

Quoique nous n'ayons pas, à regret, les documents originaux concernant André, il semble qu'il ait servi activement sous Louis XIII et qu'il ait reçu des missions spécifiques.

Descendance simplifiée de Pierre de La Rodde :

XI Pierre de LA RODDE

(ap 21 janv. 1554 421 av 9 janvier 1586 422 - septembre 1603 423)

Dit Le cadet de Séneujols,

Seigneur de Chateauneuf près Le Monastier et du Bouchet St Nicolas

Capitaine d'une compagnie de chevaux légers

Commandant pour le roi Henri IV aux châteaux de Montbonnet et Solignac

Il épouse le 9 janvier 1586424 Jeanne ARNAUD (- ap 15 avril 1614 425).

L'ordre de naissance des enfants de ce couple est incertain, nous reprenons celui donné par Gabrielle Denand :

1) Jean

(av 24 mars 1599 426 - ap 20 novembre 1632 427)

Seigneur de Chateauneuf , du Bouchet St Nicolas puis Baron de Saint Haon (ap avril 1620)

Il épouse le 24 avril 1620 428 Isabeau de SAINT-HAOND (av 24 avril 1620 - ap 24 avril 1620) fille de Claude, baron de SAINT-HAOND et d'Antoinette de GAULTIER.

2) Angélique

(19 octobre 1592 Solignac 429 - ap 15 avril 1614)

Elle épouse ap 1592, av 1614, 430 Simon BARRET, écuyer aux gardes du Roi et de Sa Majesté, habitant du Puy, fils de Pierre BARRET.

Angélique teste au Puy le 15 avril 1614 431 . Elle institue son héritier son mari Simon Barret. Elle donne à Jean de la RODDE et à demoiselle Barbe de la RODDE, ses frères et sœur 30 livres et à demoiselle Jeanne ARNAUD, sa mère, veuve de Pierre de SENEUJOLS, pareille somme de 30 livres, au couvent de Ste Claire 18 livres. Le testament est fait au Puy dans la maison de Michel PICHON, M^e bonnetier.

3) Barbe

(ap 9 janvier 1586 432 av 15 avril 1614 - ap 15 avril 1614)

Elle figure comme légataire sur le testament de sa sœur Angélique le 15 avril 1614 433 .

4) Alexandre

(ap 9 janvier 1586 434 av 1607 - ap 1607 435)

Il épouse en 1607 436 Marie d'AUTEYRAC

5) Mathieu

(ap 9 janvier 1586 437 - vers 1640 438)

Sgr de Moncham

Il épouse ap 9 janvier 1586 439 Suzanne ESTIVAL, fille d'Antoine, receveur de la baronnie de Vabres pour le compte de Monseigneur le Comte d'APCHIER. Elle semble citée comme veuve vers 1640 440 .

La seigneurie de Monchamp semble donc avoir été partagée entre les La Rodde et les Surrel qui en gardèrent le nom , s'en intitulaient aussi seigneur dans de nombreux actes, et le firent graver sur leur pierre tombale dans l'église du Bouchet 441 . Néanmoins ce sont les Surrel qui occupaient le manoir de Monchamp dont il ne reste aujourd'hui que des vestiges.

6) Marguerite

(ap 9 janvier 1586 442 av 11 fev. 1594 443 - ap 5 juillet 1644 444)

Dame en partie de Saint-Haond

Elle épouse avant le 11 février 1594 445 noble André SURREL (av 11 fev. 1594 446 - ap 11 nov. 1642 447), seigneur du Bouschet 448 , gendarme 449 dans la compagnie de Monsieur de Séneujols puis commissaire du cardinal de Richelieu sous Louix XIII 450, fils de Monsieur Maitre Pierre SURREL, notaire royal et lieutenant au Bouchet St Nicolas et de Catherine (de SAINT-) AHOND. Ils eurent une nombreuse postérité au Bouchet et à Saint Haond.

VIII Généalogie manuscrite de la famille Surrel de Monchamd

Nous n’avons pas eu cette généalogie sous les yeux (elle existe sous forme manuscrite) mais l’avons reconstituée, en septembre 2008, à partir de celle publiée par Nicole VOISIN sur Internet et des indications qu’elle nous a envoyées par courriel.

Nicole VOISIN, née NOUGAIREDE, a publié sur le site de généalogie Geneanet.org sa généalogie. Elle est la petite fille d’Augustine SURREL de MONTCHAMP. Augustine fut mariée en 1866 au lieutenant colonel Auguste STOUMPF, dont la descendance a demandé à ajouter à son nom celui de Surrel de Montchamp.

C'est son oncle qui a hérité des papiers de famille et possède une généalogie manuscrite de la famille Surrel de Montchamp, sur de grands registres.

Sources :

Ces registres semblent avoir été rédigés par Paul STOUMPF qui donne lui-même comme sources :

- . Le cahier de son grand père maternel, le capitaine Surrel de Montchamp (père d’Augustine)
- . Le Dictionnaire de la noblesse de Louis BOREL d’HAUTERIVE
- . Les lettres de m.de Surrel de St Julien (Amédée de Surrel (1856-1940))
- . Documents et lettres :
- . du frère du capitaine Surrel de Montchamp, père d'Henri, devenu le mari de mademoiselle Roux.
- . lettres d'un Surrel ancien professeur, ami de son grand père (il doit s’agir de Jean Paul Surrel, qui a laissé ses notes aux archives départementales de la Haute-Loire, cote 2 J 116).

. lettres d'Henri PLANTIN.

Critique :

Soyons clair, cette généalogie est fantaisiste, mais il y a sans doute des points de vérité dont certains peuvent être d'une grande utilité.

Les sources que nous avons citées ne sont pas de la même qualité ; nous connaissons une partie d'entre elles. Le Dictionnaire de Borel d'Hauterive ne faisait que reproduire ce que prétendaient les familles (fourni par Amédée de Surrel). Jean Paul Surrel a laissé des notes manuscrites intéressantes sur les Surrel établis au Bouchet. Les lettres d'Amédée de Surrel, de même que la généalogie fournie à Borel d'Hauterive, sont à prendre avec grande prudence, il y a des affabulations car Amédée de Surrel voulait absolument faire passer sa famille pour féodale. Il y a peut être eu une branche noble au hameau, mais les autres branches devaient être modestes. Au XV^e, les Surrel dans le hameau sont censitaires et ne semblent que des cultivateurs.

Les notes d'Henri Plantin et du frère du capitaine Surrel de Montchamp nous sont inconnues, nous ne saurions les critiquer.

Le lecteur comprendra que la filiation de père en fils exposée ici est irréaliste, il serait très surprenant que des documents établissant la filiation pour des périodes si reculées existassent et nous gageons qu'il y a très certainement eu des déductions hâtives.

Pour les périodes antérieures au XVI^e siècle (sans état civil) il ne peut y avoir que très peu de documents qui viennent à l'appui pour justifier les parentés. Cette généalogie nous apparaît donc comme un montage sans réelles preuves (aucune source !).

Elle obéit sans doute au souci, légitime, de simplification et de clarté de présentation mais on s'éloigne beaucoup de la vérité.

Néanmoins, des renseignements qui nous étaient inconnus y figurent et sont peut être vrais, c'est la raison pour laquelle nous avons tenu à la reproduire ici, certains renseignements pouvant se révéler tout à fait exacts et servir à compléter la généalogie familiale ou servir de support à de futures recherches.

I SURREL de SURREL

(vers 1080)

Noble Surrel de Surrel vit à Retournac et part en croisade en 1096.

Les Surrel sont venus avec les Chapeuil, Mercoeur, Espaly et cent autres familles vellanes de la Chaldée par l'Egypte et Pergame (en Mysie, contrée de l'Asie mineure). Ils ont séjournés à Salamine (île du golfe d'Athènes) d'où ils ont gagné la Sicile puis la Gaule. Un Surus a commandé une armée gauloise contre César. En Velay, ils se sont fixés près de Retournac (où il restait encore des cadets en 1930).

Ruinés à la guerre de Cent ans, ils ont été recueillis au Monastier par l'abbé de St Chaffre et y ont refait leur fortune. Leur filiation suivie commence en l'an 1080, à la veille de la croisade. La prospérité de cette famille noble et puissante culmine vers 1600.

{ Aucun document ne vient à l'appui de cette affirmation (croisade). Surus est un prince éduen dont on a retrouvé les cendres à Autun, mais sa venue en Velay est une invention d'une officine généalogique du XIX^e siècle, destinée à flatter Amédée de Surrel pour lui vendre des recherches. Néanmoins, des poteries au nom d'un Surillus, retrouvées à St Paulhien, capitale antique du Velay, existent bien au musée crozatier du Puy, attestant l'existence du nom dès l'Antiquité, vers 300 ap Jésus Christ. Quand au premier Surrel connu c'est de façon certaine Pontius Surel en 1212, peut être Jean Surrel en 1163 mais il y a un doute (Johanne Surrardi de

Bauzaco , cartulaire de Chamalières}}

II Noble Jehan SURREL

(vers 1080)

1) Jean

2) Astorg

teste en 1186

3) Guillaume

religieux

4) Pierre

Religieux

{Aucun document ne cite un noble Jehan Surrel. Il ne pourrait s'agir que du cartulaire de Chamalières, seule source disponible dans cette partie du Velay pour la période du IX^e au XIII^e siècle. La filiation des enfants est fautive ; elle a été reprise en partie de l'ouvrage d'Amédée de Surrel Mémoire sur l'origine l'histoire et la généalogie de la maison de Surel, publié en 1887, où Amédée de Surrel extrapole les informations du cartulaire de Chamalières, faisant de certains personnages qui y sont cités des membres de la famille Surrel alors qu'ils ne sont pas désignés sous ce patronyme mais sous celui de Bauzac (Bauzaco) et Maisonseule (Domosola) }

III Jean SURREL

(vers 1110)

Vend une terre en 1163

{ Ce personnage a existé mais ce n'est pas un Surrel de façon certaine. Il s'agit de Johanne Surardi-de Bausaco , cité dans le cartulaire de Chamalières qui vend avant novembre 1163 une terre près de La Chazotte (qui jouxte le village de Surrel) au chevalier Aymar d'Artias. Mais la traduction Surardi par Surel n'est pas du tout certaine ? En outre rien n'indique dans le cartulaire qu'il ait été fils d'un autre Jean}

IV Noble Pons SURREL

(vers 1080)

1) Pierre

{ Ceci est vrai. Pontius Surellus et P son fils sont cités en 1212 dans le cartulaire de Chamalières, comme témoins de la donation du village de Pigères au prieur de Chamalières. Le prénom est plutôt Pontius et le fils probablement Pons. Il ne sont désignés sous aucun titre, comme souvent dans le cartulaire.

Un texte, reproduit dans la revue Terre vellave et brivadoise (1931) atteste que noble Pons Surrel, du lieu de Surrel, cadet du baile du port de Retournac, est présent lors d'une cérémonie dans l'église de St Pal de Chalencon. Hélas l'auteur de l'article ne donne ni sources, ni date, mais c'est assurément dans le XIII^e siècle. On ne peut pas affirmer que P. signifie Pierre, c'est plutôt Pons, (fils de Pontius donc) mais il n'y a pas de certitude }

V Pierre SURREL (P filius ejus)

(vers 1220,- ap 1277)

VI André

(vers 1260-)

Batelier entre Retournac et Aurec sur Loire.

{ Ce personnage nous est totalement inconnu, nous n'avons aucune source à donner. La fonction de baile du port de Retournac, assurée par le père de Pons Surrel, rend néanmoins possible cette activité de battelage à laquelle il est fait allusion dans cette généalogie }

VII Pierre SURREL de SURREL

(vers 1300- ap1377)

Fait du batelage. Fondation sur sa terre des Rioux en 1333.

{ Ceci est vrai. Pierre Surrel reconnaît devoir un cens au chapitre de Saint-Vosy au Puy pour sa terre des Rioux située paroisse de Rosières, jouxtant Chamalières. La reconnaissance est de 1333. L'activité de batteur nous est inconnue. La fonction de baile du port de Retournac se serait elle transmise de génération en génération, c'est possible, mais nous n'avons aucune source pour l'affirmer }

1) André

(vers 1344-)

qui suit

2) Bertrand SURREL de SURREL

a) N.

a) Catherine

(-)

Elle épouse vers 14?? son cousin Durand SURREL, fils de Pierre.

{ Ces renseignements nous sont totalement inconnus. Y a-t-il des sources pour l'affirmer ? }

VIII André

(vers 1344-)

Il épouse Blanche CLAVETTE dont :

1) Pierre

(vers 1380 -)

Qui suit

2) Mathieu

(-)

Fixé à Usson

3) Jean

(-)

Ecuyer du Roi Charles VII en 1422

{Ce personnage est vrai. En fait il était escuyer du duc de Bourbon, ce dernier ayant pris le parti de Charles VII. Escuyer d'escrerie en 1418, il devint en 1422 chef d'une des quatre chambres d'écuyer du Duc de Bourbon, qui prit le nom de Comte de Clermont, au service du roi Charles VII pendant la guerre de cent ans. Mais c'est en fait très certainement le père d'Agnès SOREL, la favorite du roi Charles VII, bien connu des historiens (qui le disent de petite noblesse) et que le père Anselme dit être Jean SOREAU, sgr de Coudun, époux de Catherine de MAIGNELAIS. Nous doutons que ce personnage ait un rapport avec les Surrel du Velay, même s'il est dénommé sous le nom SUREL, car il n'est pas localisé dans notre région, ni la famille de son épouse les Maignelais. En outre l'orthographe des scribes était très fantaisiste à cette époque. Surrel est peut être une déformation de Sorel, ou Seurel, ou Soreau etc.

Néanmoins, une fille d'Agnès et Charles VII, épousa Olivier de Coëtivy, sénéchal de Guyenne, qui eut deux subdélégués en 1459 (à Bordeaux), André Surrel et Jean Surrel. Cette orthographe, qui est bien celle de nos Surrel du Velay, est un fait un peu troublant, mais on ne peut pas savoir non plus si ces deux Surrel sont bien du Velay. En résumé il n'y a aucun indice ou preuve que cet ecuyer soit de la famille Surrel en Velay, il est très probablement d'une autre famille dont le nom est proche}.

4) Jehan

(-)

Religieux.

Dit Jean le Jeune, curé d'Issodès (Issarlès) qui fait moine son neveu Ennemond au Béage.

{Ce personnage est vrai. Il reçoit une bulle du pape Callixte le confirmant à la cure de St Victor d'Issarlès. Issarlès est tout près de Lafarre, confins de Haute-Loire et Ardèche, où les Surrel essaieront dans toute cette région et donneront naissance avec quasi certitude à la branche Surrel de Montchamp, (dont seraient sortis les St Julien et Montbel, mais ce n'est pas sûr).

Nous ne connaissons pas cet Ennemond. Au Béage il y avait un N. Surrel, notaire en 1464}

{ Cette filiation nous est totalement inconnue. Y a-t-il des sources pour l'affirmer ? L'ecuyer Jean est de trop dans cette généalogie, c'est le père d'Agnès Sorel, il n'y a aucun lien. Par contre le curé de St Victor d'Issarlès est un authentiques Surrel du Velay, est-il bien le fils de cet André époux de Blanche CLAVETTE ?}

IX Pierre

(vers 1380 -)

Qui suit

Propriétaire terrien, a des biens à Retournac

1) Durand

(vers 1410 - ap 1451)

Ruiné par la guerre de cent ans,

Epouse sa cousine Catherine SURREL petite fille de Bertrand.

Décédé après 1451

{Ce personnage est connu. Il fait une reconnaissance féodale au prieur de Chamalières pour divers prés, maison, vigne qu'il possède à Surrel. Ce qui nous était inconnu c'est son fils Jean. Nous savons qu'un Surrel était notaire au Béage en 1464, mais nous ignorions qu'il serait le fils d'un Pierre ?

Ne serait-ce pas une filiation supposée ? Il est dit dans la revue Terre vellave et brivadoise, en 1931, et sans sources données d'ailleurs, que les Surrel ont été transportés dans la région de Lafarre par les moines du Monastier, que ceux ci ont aidé souvent la noblesse locale à refaire fortune, ruinée qu'elle était par la guerre de cent ans. Je pense que le rédacteur de cet article dans la revue ne fait qu'une interprétation des faits, je serai étonné qu'il aie eu des documents pour le prouver. Je pense que le rédacteur de la présente généalogie s'est appuyé sur cette revue pour composer sa notice, et par la cohérence des dates il est facile de faire ce lien entre Durand et Jean, mais existe-t-il un acte où cette filiation soit évoquée. J'en doute pour des périodes si reculées. Mais enfin, je voudrais bien y croire !}

a) Jean

(vers 1435 - après 1464)

Notaire au Béage, protégé de l'abbaye du Monastier,

a) Pierre

(ve - ap 1529)

Notaire

Praticien puis notaire au Mont de La Fare, décédé après 1529

a) Pierre

(v 1540-)

Notaire au Bouchet

a) André

Sgr de Montchamp

b) Jean

(-)

c) Vital

(-)

Recteur des Ecoles, chanoine du Vivier en 1598.

b) Etienne

(-)

Notaire au Béage

c) Ennemond

(-)

d) Mathieu

(-)

Epouse Claude RODIER

2) Ennemond

(-)

3) Raymond

(-)

2) Ennemond

(-)

Moine au Béage, frère de Durand (Surrel)

IX SOURCES

Imprimées

1) Memoires 451

. 1887 : Mémoire sur l'origine, l'histoire et la généalogie de la maison de Surel, en pays de Velay, Amédée de SURREL de ST JULIEN, comte de SAINT HAOND, 1887.

. 1984 : Mémoire sur la maison de Surrel et son appartenance au second ordre, Pierre de SURREL, 1984.

2) Notices

. 1881 : Notice historique et généalogique sur la maison de Surrel, Amédée de SURREL, 1881.

. 1882 : Annuaire de la Noblesse de France, Louis BOREL d'HAUTERIVE , 1882, p.238 à 246.

. 1859 : Le Bouchet St Nicolas, A.FOURTIER, 1859, (dans Notices historiques et archéologiques sur le Velay p.25 et dans journal Le Moniteur de la Haute Loire, 1859, n° 20 à 23).

. 1984 : Les Surrel famille de pariers vellaves (Velay-Vivarais), Pierre de SURREL, 1984, dans Héraldique et

Généalogie, n° 3 mai-juin 1984, p 229, 230.

3) Articles

- . 1906 : La France Moderne (Haute-Loire), Jules VILLAIN, 1906, p.492.
- . 1910 : Livre d'Or du Velay, NOBIRULUS (Louis BRUN), 1910, p.48, 49, 87 à 89, 220, 310, 393, 394, 530, 639, 728 à 733.
- . 1911 : Les Châteaux historiques de la Haute-Loire, Vte Gaston de JOURDA de VAUX, 1911, Volume 1 p.119, Volume 2 p.321, 322.
- . 1912 : Armorial général du Velay, Georges PAUL, 1912, p.442,443.
- . 1921 : Le Vieux Puy, vieux logis, vieilles familles, Albert BOUDON LASHERMES ET Gaston JOURDA de VAUX, 1921, page IV et 113.
- . 1924 : Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy, Vte Gaston de JOURDA de VAUX, 1924, tome 7 p.63, 64, 65.
- . 1981 : Les vieux noms de France, Comte de PUYPEGE, 1981, p.784.
- . 1993 : Châteaux de Haute Loire, dix siècles d'histoire, Régis THOMAS, 1993, articles Le Bouchet St Nicolas, maison Surrel

4) Citations

- . XVIè : Mémoire de Jean Burel, Jean BUREL, XVIè siècle, p.387 , Sergent Surrel.
- . XVIIè : Journal d'un bourgeois du Puy, Antoine JACMON, XVIIè siècle, p. 138 à 140, 178 à 179, sieur de Surrel du Bouschet.
- . 1816 : Histoire du Velay, J.A.M ARNAUD, 1816, Tome II p. 161 ,(Surrel du Bouschet).
- . 1860 : Armorial de la noblesse de Languedoc, Louis de LA ROQUE, 1860, Tome I , article 326 La Rodde St Haon p. 297.
- . 1856 : Le nobiliaire Universel, Louis DRIGON de MAGNY, 1856, vol III, article Brenas p. 198-200.
- . 1865 : Catalogue des gentilshommes d'Anjou et pays Saumurois, Louis de LA ROQUE et Edouard de BARTHELEMY, 1865, p. 32 , (Surrel) de Montchamp .
- . 1882 : Répertoire des hommages à l'évêque du Puy, A. LASCOMBE, article (Surrel de)Julhac, p. 239.
- . 1907 : Preuves de la noblesse d'Auvergne, Louis de RIBIER, 1907, Vol.3 p.318, article de Vichy.
- . 1982 : Encyclopédie de la Fausse Noblesse et de la Noblesse d'apparence, Pierre Marie DIOUDONNAT, 1982, tome 1 p.322, article Stoumpff de Montchamp.
- . 1986 : Répertoires des généalogies françaises imprimées, colonel Etienne ARNAUD, 1986, p. 466, article de Surrel .
- . 1994 : Pradelles au temps des guerres de religion 1578 - 1596. (dans Cahiers de la Haute Loire année 1994), Gabrielle DENAND, 1994, p.114, note 20.

Non imprimées

Nous ne donnons que les principales.

Archives départementales de la Haute-Loire :

, 3 E (36), 2 E 804, 2 E 847,

. Registres paroissiaux du Bouchet St Nicolas. (Arch.dép. Hte-Loire, E dépôt)

Une partie de ces registres sont en des mains privées, Gabrielle Denand y a eu accès.

. Registres paroissiaux du Puy en Velay (Archives municipales du Puy, E 78) .

. Fonds de l'«hàtßl Dieu du Puy en Velay (Arch. dßp. Hte-LOire, sßrie 1 H).

Cette sßrie qui comporte des liasses de papier concernant les Surrel de Montchamp nß a ßtß exploitße que de faßon trßs parcellaire, nous nßavons pu, ßlßpoque vers 1980, que photocopier et lire, trßs vite, quelques pißces ßparses. Il faudrait numßriser tous ces document et les exploiter un par un. Inventaire sommaire plus loin.

. Famille Surrel du Bouchet (Arch. dßp. Hte Loire, 2 E 1466)

Jß ai consultß cette liasse de papiers originaux dans les annßes 1980 mais je nß ai hßlßs pris aucune photocopie faute de temps. Je nß ai fait qußun inventaire incomplet, jß ai notß :

. Transaction entre maitre Jean Goutailh notaire et Antoine Surrel et Catherine Sardon 21 dßc. 1732

. Contrat de mariage de Jean Goutailh et Catherine Surrel, maitre de Saint Haond, 15 juin 1719.

. Mariage de maßtre Antoine Surrel praticien du Bouchet et Catherine Sardon, du Bouchet, 10 fßvrier 1692.

. Appointment pour Catherine Sardon contre Marianne Surrel veuve dßAndrß Itier, habitant au domaine de Peyrebeille. 10 mai 1749.

. Plusieurs billets dß Antoine Surrel qui reconnaßt devoir ß Jean Veyssißre, boulanger du Puy

. Billet de cession des arrerages pour la demoiselle Surrel contre maitre Pierre (Merle ?) 1745.

. Compois et cadastre du Bouchet de 1679 (archives privßes).

. Procßs contre Jacques Surrel sieur de Monpeyroux (Arch. dßp. Hte-Loire, 2 E 1047)

Dix huit pages qui relatent lßinstruction de la requßte de noble Charles de Mialhet contre Jacques Surrel sieur de Monpeyroux, ce dernier ayant rompus les ßcussons du sieur Mialhet dans lßglise de Saint Haond le 6 janvier 1711.

. Notes sur les familles Surrel de Fontrouge, Surrel de Montbel, Antoine JACOTIN, directeur des archives de la Haute-Loire. (Arch.dép Hte-Loire, 2 J 48).

Ces notes sont importantes, elle donnent un résumé et la cotes de conservation des actes retrouvés par Antoine Jacotin qui concernent les famille Surrel, surtout la branche Surrel de Montchamp au Bouchet. Nous avons photocopié la plupart de ces actes.

. Recherches sur la famille Surrel et Le Bouchet St Nicolas, Jean Paul SURREL, vers 1858 (Arch. dép. Hte-Loire, 2 J 116)

Notes manuscrites de Jean Paul Surrel, insituteur au Bouchet vers 1850 ? (après 1838). Documents volumineux fourmillant de détails sur l'histoire des Surrel de Montchamp et sur le Bouchet Saint Nicolas. Jean Paul Surrel a exploité les archives qui étaient encore disponibles à la Cure (Cadastre, baptistaire, registres de fondations), et a recueilli les témoignages oraux des gens du pays. Certains actes sont recopiés.

Bibliothèque de Clermont-Ferrand :

. Fonds Paul LE BLANC (Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand, manuscrits n° 1230 folios 519 à 525, n° 1344 folios 460 à 498,, n° 1353 folio 358).

Archives Pierre de Surrel :

Ces archives ne comportent pas d' originaux mais on trouvera dans les 5 cartons Surrel de Montchamp de nombreuses copies d'actes originaux avec leur transcription, rassemblés en dossier nominatifs. C'est un essai de reconstitution d'archives familiales.

. Fonds de l'hôtel Dieu du Puy en Velay (Arch. dép. Hte-LOire, série 1 H).

Inventaire partiel et non exhaustif. La prise de notes laisse à désirer et n'est pas toujours très claire car j'ai eu du mal à déchiffrer certains noms ou mots et à comprendre le sens de certains actes. Le tout fait dans une certaine précipitation (vers 1980) le temps m'étant compté. Il faudra impérativement exploiter cette liasse, en prenant le temps.

Je n'ai photocopié que deux documents, mention phot.

1 H 26 1 : exploité partiellement

. Vente de Françoise Pigier à noble Vidal Surrel sieur de Juilhac 1643 (Phot.)

. Sentence pour Sieur Vidal Surrel contre les hommes de Mazemblard , 2 avril 1665 (Phot.)

. Antoine Messe, du Bouchet, lègue à sieur Vidal Surrel, du Bouchet, la somme de 39 livres.

1 H 26 2 : inexploité

- . Mémoire et relevé de six quittances que Maitre Antoine Surrel a tiré de feu Jacques Messe comme héritier de feu Messe, 1672.
- . Sentence arbitraire pour Pierre Messe contre Antoine Surrel, 10 octobre 1671.
- . Quittances données par N. Chastel, 23 février 1672.
- . Quittance des honneurs funèbres de Jacques Messe assurées par Antoinnes Surrel pour 35 livres, 10 avril 1672.
- . Quittances pour Antoine Surrel jeune, héritier de feu Jacques Messe. Données par Jeanne (Veysseire ?), 21 avril 1672.
- . Quittances pour Antoine Surrel données par Vidal (Jugenous?) laboureur du Bouchet, 27 novembre 1672.
- . Verbal de collation pour Antoine Surrel contre Pierre Messe, 9 mars 1678.
- . Promesse pour Antoine Surrel La Roche, hoste de Saint Ahond, contre Estienne Pellisse, 7 juillet 1696.

1 H 26 3 : inexploité

Concerne Jacques Surrel, fermier général des revenus du prieuré du Bouchet. Gros dossier. Son procès avec Jean de La Roche.

- . Bail d'ßfferme du prieuré de Chanteuges pour Mrs Jacques Surrel licencié es loix, demeurant au Bouchet, et Estienne Duchamp chirurgien, habitant du lieu de Chanteuges, 1687. Assence de dîmes, Jacques Surrel et Estienne Duchamp, fermiers du prieuré et seigneurie dudit Chanteuge
- . Copie de la déclaration que j'ßay fait à messieurs le curé de Chazel et Duchamp pour larg (mes notes interrompues) (Il s'ßagit donc d'ßun acte de la main de Jacques Surrel).
- . Bail d'ßassence contre Jean Dejaire pour 1681
- . Quittance pour Jeanne de Champ.
- . Vente consentie par Antoine (Grart?) à monsieur maître Jacques Surrel docteur en droit, baille dudit lieu
- . Assence contre m(aîtr)e Estienne Bouchet procureur d'ßoffice au baliage dudit Chanteuges par m(aitr)e Jacques Surrel baschellier habitant du lieu du Bouschet St Nicolas fermier du prieuré et seigneurie de Chanteuges.
- . Contrainte du paiement contre Jeanne de Champ veuve de Surrel, 1694.
- . Terrier et recognoissance consantis et deboirs seigneuriaux que monseig(neu)r l'ßeminantissime armand cardinal duc de Richelieu abbé commandataire de l'ßabbaye de La Chaise Dieu prend au lieu et mand(emen)t du Bouchet St Nicolas comme prieur dudit lieu dependant de lad(ite) abbaye. Suit les reconnaissants. (Cet acte me parait très intéressant à numériser et analyser, il nous révélerait le nom de biens des habitants du Bouchet).
- . Extrait de la reconnaissance pour S(ieu)r Jacques Surrej contre Jean de La Roche, 6 mars 16??.
- . Plaide pour m(aîtr)e Jacques Surrel bachelier es droit contre s(ieu)r Jean de La Roche, 6 septembre 1687.
- . Procuracion faite par Jacques Surrel, 1686.
- . Pour Jacques Surrel contre Jean de La Roche, 10 mai 1680 . On y cite ? Dire, sur le bureau.
- . Dicte (Dictum ?) de ? pour Jacques Surrel contre Jean de La Roche.
- . Dicte de Jean de La Roche contre Jacques Surrel.
- . Requête en faveur d'ßappel pour m(aîtr)e Jacques Surrel bachelier es droit contre Jean de La Roche, 1680.

. Jugement en payement, 1679.

. Dictum d'ordonnance pour s(ieu)r Jacques Surrel contre s(ieu)r Claude Surrel s(ieu)r de Moncham, 19 juillet 1682

. Transaction entre Claude Surrel et Jeanne de Champ.

1 H 118 - 119 : inexploité

Agnès et Vidalle Surrel, Hugues Surrel, boucher (XVIIè-XVIIIè)

Antoine Surrel, hôte du Bouchet (fin XVIIè).

1 H 298 : photocopie

. liasse, 5 parchemins, 1 papier. 29 novembre 1468.

. Bulle de Paul II à Jean Surrel. Assignation par le pape Paul II d'une pension annuelle de 8 écus d'or de France sur la cure de St Victor d'Issarlès en faveur de Jean Surrel, résignataire de la dite cure, et payable par Anthoine Ithier, le nouveau titulaire. (29 novembre 1468 “ tertio kalendes decembris “).

. Bulle de Paul II à Antoine Ithier. Bulle portant collation de la cure de St Victor d'Issarlès à Anthoine Ithier de Géorand, prieur de St Montant, diocèse de Viviers, à la place de Jean Surrel, resignataire. (Rome, St Pierre, 29 novembre 1468 “ tertio kalendes decembris “).

1 H 505 : inexploité

Concerne Pierre Surrel, de Coucouron.

. Pierre Surrel pour Jean Bonneton, année 1643. “ ...Je soussigné collecteur (des tailles ?) paroisse du lieu de cussac lan mil ? ,... Bonneton et Pierre Surrel... des talhes a quoy ils ont este cotte pour les terres quilsz possèdent aud(it) lieu et comme elles ont este des parties sur leur ... “

. Pierre Surrel, gendre de Jean Bonneton

. 1644 à 1680, Pierre Surrel et Jean Bonneton payent la taille au vicomte de Polignac. “ ... J'ai reçu de Pierre Surrel beau filz de la colombeyre de Cussac la quantité de 4 cartons de soigles à paier en deduction de la censive qu'il doit au vénérable (chapitre ?) de notre dame du Puy pour les terres qu'il a aux appartenances de (charantes ?) et ... “

. “ L'an mil six cent cinquante trois et le second jour du moi de novembre après midy établi en personne Charle Bonnaud du lieu de ? legue de gré et bonne volonté a confessé avoir heu et reçu de Pierre Surrel, de Cussac, la somme de huit livres.

. 1656 : “... je confesse avoir reçu de Pierre Surrel ... pour le pré appelé la Viguerie de St Anne, payé au vicaire de la vig(ue)rie de St Anne...” Afferme de ce champ.

. 1672 : Reymond Tysserant, de Cussac, mary de Catherine Surrel. Pierre Surrel, son beau père, laboureur dud(it) lieu. Contrat de mariage de (Raymond Tysserant et Catherine Surrel ?) reçu Brunet ou Prunet, au Puy.

. Reçu de Pierre Surrel, de Cussac, en deduction de la censive qu'il donne au château de Sollignac, 1660.

1 H 1133 : inexploité

. Dimanche Surrel, prêtre de Coucouron, cité dans le playde contenant inventaire pour Pierre Bonhomme contre Jean Liabeuf, 28 octobre 1702. Jean Liabeuf, soi disant héritier de messire Dimanche Surrel vivant prêtre de Coucouron 1662. Dimanche Surrel, vivant en 1632.

. Testament de Dimanche Surrel du 12 avril 1662, qui révèle : qu'&il avait acquis de feu Jacques Surel du lieu du Mont (paroisse de Lafare ?), un pré appelé Costaurades. Il donne et lègue à Claude, à Sieur Surrel frère premier du lieu de Boisseau Drôme . Il lègue à Jean Surrel son pré de Murrier. ? Surrelle femme d'&Antoine ? du lieu du Cros Romeuf. Claude Liabeuf sa petite nièce (On aura compris que mes notes manuscrites ont été prise trop vite, c'est peu clair, à reprendre).

. Antoine Surrel dit La Roche, hoste du Bouchet St Nicolas

. Jean Bonneton et Jean Surrel, de Chadernac (paroisse du Brignon), acte du 16 mai 1718.